

N° 58 DÉCEMBRE 2025

La Boussac en **BREF**

BULLETIN MUNICIPAL

A large, modern building with a dark blue-grey facade and a light grey horizontal band near the entrance. The words "Salle des Fêtes" are written in a large, white, sans-serif font, and "La Boussac" is written in a smaller, white, cursive script below it. A large glass door is visible at the entrance.

Salle des Fêtes
La Boussac



SOMMAIRE

Le mot du maire	3
La vie municipale (délibérations du conseil municipal)	4
L'urbanisme	12
La vie communale	14
L'état civil	28
La vie associative	29
La médiathèque	38
Informations pratiques	40
Histoire	44
Répertoire	47
Agenda	48



Mairie de LA BOUSSAC 13, rue du Mont-Saint-Michel 35120 LA BOUSSAC Tél. 02 99 80 01 23

Email. : secretariat@laboussac.fr

Site internet : www.laboussac.fr

Application mobile : [Intramuros](#)

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

Le mercredi 14h00 à 16h30

DELEGATIONS		PERMANENCES
Le Maire	Christine FAUVEL	
1 ^{er} adjointe	Annie DELÉPINE	Jeudi de 10h30 à 12h sur rendez-vous
2 ^{ème} adjoint	David VIGOUR	Mercredi de 14h à 15h sur rendez-vous
3 ^{ème} adjointe	Marie-France SEVESTRE	Mardi de 10h30 à 12h
4 ^{ème} adjoint	Jean-Luc OLLIVIER	Vendredi de 11h à 12h

Nouveaux habitants de LA BOUSSAC

N'oubliez pas de vous présenter en Mairie, munis de votre carte d'identité, livret de famille et justificatif de domicile afin que nous puissions vous informer sur vos diverses démarches (inscription sur les listes électorales etc...).

Si vous déménagez, pensez également à nous prévenir de votre départ.

Responsable de la publication
M^{me} Christine FAUVEL - Maire

Comité de rédaction
M^{me} Annie DELÉPINE
M^{me} Nadège RICHEUX
M^{me} Marie France SEVESTRE
M. David VIGOUR

Mise en page et impression
Imprimerie Doloise

Crédits photos
La mairie - Les associations

Chères boussaquaises, chers boussaquais,



L'année 2025 s'achève dans un contexte national difficile et un climat international préoccupant, qui nous touche tous, que nous soyons particuliers, entreprises, associations ou collectivités. Pourtant, malgré ces turbulences, nous sommes restés pleinement mobilisés à

vos côtés tout au long de l'année, à notre échelle et avec les moyens de notre commune, afin de poursuivre nos projets et continuer à améliorer votre quotidien.

Cette année, la rénovation de notre salle des fêtes a naturellement occupé une place centrale. Aujourd'hui, le chantier touche à sa fin : un investissement humain et financier conséquent, mais dont le résultat, nous en sommes convaincus, réjouira chacun d'entre vous. Vous pourrez d'ailleurs le découvrir lors de la cérémonie des vœux, à laquelle toute la population est chaleureusement invitée.

Les activités reprendront progressivement au cours du premier semestre et la salle sera totalement opérationnelle à la rentrée de septembre 2026 pour nos associations.

Nous renouvelons toute notre gratitude envers les communes voisines, notamment Trans-la-Forêt et Épiniac, qui ont permis la continuité des activités associatives durant les travaux. Merci également aux associations boussaquaises pour leur adaptabilité et leur dynamisme.

Le permis de construire de la nouvelle boulangerie vient d'être validé. Avec notre partenaire Emeraude Habitation, nous espérons un lancement des travaux au cours du premier semestre. En attendant, le distributeur de pain face au salon de coiffure permet de répondre en partie à ce besoin essentiel.

D'autres bonnes nouvelles témoignent du dynamisme commercial de La Boussac : le salon de coiffure, le garage automobile et le bar «Cap à l'Ouest» sont repris. Par ailleurs, deux food-trucks sont présents le lundi (J&C- bruschetta) d'une part et le mardi (Food Boulett) d'autre part de 18 h à 22 h. Ils permettent de diversifier l'offre de restauration locale en complétant les pizzas du jeudi soir. Autant d'activités qui contribuent à la qualité de vie et la vitalité de notre commune.

La révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) est enfin terminée. Le nouveau PLU a été validé par le conseil le 26 juin et est désormais

applicable sur tout notre territoire. Il est bien sûr consultable sur le site de la commune. Des projets d'aménagement y sont ciblés. Conformément aux nouvelles directives nationales, les zones constructibles se situent uniquement dans le centre mais néanmoins de beaux projets peuvent y être réalisés. Nous invitons donc les potentiels propriétaires à étudier toute opportunité qui pourrait permettre l'arrivée de nouveaux habitants et ainsi contribuer au développement de notre commune.

Une étude globale sur l'église a été réalisée afin d'identifier les causes des désordres affectant les retables et les vitraux. Les conclusions qui nous ont été remises font état d'un bâtiment en bon état dans l'ensemble et permettront de prioriser les travaux nécessaires à sa conservation.

Comme tous les ans des travaux de rénovation de la voirie ont été réalisés, complétés cette année par un programme de point à temps.

L'implantation d'une borne de recharge électrique est également en cours sur l'aire de covoiturage et sera prochainement mise en service.

Les travaux de déploiement de la fibre optique sur notre territoire viennent de s'achever. Les boussaquais sont donc désormais tous raccordables et éligibles à la fibre. Ils peuvent prendre contact à partir du 1er janvier avec leurs opérateurs.

Malheureusement, quelques incivilités ont de nouveau impacté la vie collective : dégradations des toilettes publiques que nous avons dû condamner, la seconde figurine de l'école cassée et volée, vols de matériaux sur le chantier de la salle, ou encore déjections canines sur l'aire de jeux. Pour que chacun — en particulier nos enfants — puisse profiter sereinement des équipements, nous vous rappelons que les chiens doivent être tenus en laisse et leurs déjections ramassées. Merci à tous pour votre civisme.

Nous continuons à prôner le bien vivre ensemble. En unissant nos forces et notre sens du collectif, nous pouvons aller plus loin et construire une commune toujours plus accueillante, dynamique et solidaire.

Je vous souhaite à toutes et tous de très belles fêtes de fin d'année et vous adresse mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de réussite pour 2026.

Au plaisir de vous retrouver le 23 janvier, à la salle des fêtes rénovée, pour partager la cérémonie des vœux.

Christine FAUVEL
Maire La Boussac

CONSEIL MUNICIPAL

Séance conseil municipal 18 DÉCEMBRE 2024

Présents : FAUVEL Christine, DELÉPINE Annie, VIGOUR David, SEVESTRE Marie-France, OLLIVIER Jean-Luc, CHAPDELAINE Jérôme, LOIZEAU Cyril, RABOURT Jean-Luc, RICHEUX Nadège et NOËL David.

Absents ayant donné procuration :

COLLET Mireille donne pouvoir à OLLIVIER Jean-Luc, LEMENANT Fanny donne pouvoir à RICHEUX Nadège

Absents excusés :

DION Rodolphe, GÉDOUIN ERARD Aurore.

Secrétaire de séance : OLLIVIER Jean-Luc

Participation à une opération d'autoconsommation collective - SDE 35

Le producteur d'énergie Breti Sun Park exploite une installation photovoltaïque implantée sur l'ombrière de l'aire de covoiturage, rue du Mont-Saint-Michel.

Cette centrale, d'une puissance de 154 kWc, produit environ 150 000 kWh par an.

Le producteur souhaite valoriser cette production dans le cadre d'une opération d'autoconsommation collective, en partenariat avec le Syndicat Départemental d'Énergie d'Ille-et-Vilaine (SDE 35).

Le Conseil municipal a décidé à l'unanimité de participer à cette opération, permettant ainsi à l'ensemble des bâtiments communaux de bénéficier directement de l'électricité produite localement.

Budget communal : ouverture des crédits 2025

Dans l'attente du vote du budget primitif 2025, le Conseil municipal, à l'unanimité, a autorisé Madame le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite d'un quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, hors remboursement de la dette.

Cette décision permet d'assurer la continuité du fonctionnement communal en début d'exercice.

Ressources humaines : prolongation d'un CDD

Le Conseil municipal a approuvé la prolongation du contrat à durée déterminée pour le poste d'agent administratif chargé du dispositif de recueil des titres sécurisés (cartes d'identité et passeports), jusqu'au 31 mars 2025.

Projet d'aliénation du chemin rural de Caharel

Le Conseil municipal a décidé de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation du chemin rural dit "de Caharel".

Rapports annuels d'activité 2023

Le Conseil municipal a pris acte à l'unanimité de la transmission des rapports annuels 2023 suivants :

- Rapport annuel du prix et de la qualité du service public de collecte et de traitement des déchets,
- Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif du Syndicat des Eaux de Landal.

Ces documents sont consultables en mairie pour toute personne souhaitant en prendre connaissance.

Séance conseil municipal 6 MARS 2025

Présents : FAUVEL Christine, DELÉPINE Annie, VIGOUR David, SEVESTRE Marie-France, OLLIVIER Jean-Luc, CHAPDELAINE Jérôme, LOIZEAU Cyril, RABOURT Jean-Luc, RICHEUX Nadège, et LEMENANT Fanny.

Absents ayant donné procuration :

COLLET Mireille donne pouvoir à OLLIVIER Jean-Luc, GÉDOUIN ERARD Aurore donne pouvoir à VIGOUR David.

Absents excusés :

DION Rodolphe et NOËL David.

Secrétaire de séance : RABOURT Jean-Luc

Approbation du compte financier unique 2024 - Budget communal

Sous la présidence de Monsieur David Vigour, 2^e adjoint, le Conseil municipal a adopté à l'unanimité le compte financier unique 2024 du budget communal.

Résultats du budget communal 2024

Fonctionnement

Dépenses : 740 641,75 €

Recettes : 1 059 394,50 €

Reprise de l'excédent de fonctionnement de la Caisse des écoles (suite à sa dissolution) : + 1 106,32 €

- **Excédent de fonctionnement :**
319 859,07 €

Investissement

Dépenses : 573 330,51 €

Recettes : 564 766,16 €

- **Déficit d'investissement : 8 564,35 €**

Résultat global : 311 294,72 €

Approbation du compte financier unique 2024 – Budget lotissement

Le Conseil municipal a également approuvé à l'unanimité le compte financier unique 2024 du budget lotissement.

Fonctionnement

Dépenses : 93 808,75 €

Recettes : 221 707,29 €

- **Excédent de fonctionnement :**

127 898,54 €

Investissement

Dépenses : 75 446,81 €

Recettes : 11 842,23 €

- **Déficit d'investissement : 63 604,58 €**

Résultat global : 64 293,96 €

Étude de diagnostic – Réfection de l'église

Le Conseil municipal a décidé à l'unanimité de retenir le cabinet Helena Coudray, architecte, pour la réalisation de l'étude de diagnostic préalable à la réfection de l'église, pour un montant de 26 682,90 € HT.

Une subvention départementale sera sollicitée auprès du Département d'Ille-et-Vilaine, à hauteur de 50 % du montant de l'opération.

Chemin rural du Prieuré – Validation de l'échange de terrain

Le Conseil municipal a validé à l'unanimité l'échange de terrain suivant :

La commune cède à la SCEA La Ballue la parcelle A 1146 d'une superficie de 432 m²,

En contrepartie, la SCEA La Ballue cède à la commune la parcelle A 1145 d'une superficie de 704 m², afin de permettre la création du nouveau tracé du chemin rural du Prieuré.

Réhabilitation et rénovation de la salle des fêtes – Avenant n°1 lot 7

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité la modification n°1 du lot n°7 – menuiseries extérieures, conclue avec l'entreprise SOMEVAL, pour un montant de 3 192,34 € HT.

Dispositif "Argent de Poche" 2025

Le Conseil municipal a décidé à l'unanimité de reconduire le dispositif "Argent de Poche" pour l'année 2025.

Ce dispositif, désormais accessible dès l'âge de 14 ans (au lieu de 16 ans précédemment), permet aux jeunes de la commune de participer à des missions d'intérêt collectif.

Le tarif est fixé à 15€ par mission de 3h30.

Convention Pass'Emploi 2025

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité la convention 2025 avec l'association Pass'Emploi.

Cette convention prévoit l'intervention d'un groupe de 6 à 10 personnes pour 5 jours, en soutien aux agents techniques communaux, au tarif de 530 € par jour.

Ressources humaines – Prolongation d'un contrat à durée déterminée

Le Conseil municipal a approuvé la prolongation du contrat à durée déterminée pour le poste administratif chargé du recueil des titres sécurisés (cartes d'identité et passeports) jusqu'au 31 décembre 2025.

Séance conseil municipal 2 AVRIL 2025

Présents : FAUVEL Christine, DELEPINE Annie, SEVESTRE Marie-France, VIGOUR David, CHAPDELAINE Jérôme, LOIZEAU Cyrille, NOËL David, OLLIVIER Jean-Luc

Absent ayant donné procuration :

COLLET Mireille donne pouvoir à Jean-Luc OLLIVIER, RICHEUX Nadège donne pouvoir à LOIZEAU Cyrille, RABOUT Jean-Luc donne pouvoir à CHAPDELAINE Jérôme, GÉDOUIN ERARD Aurore donne pouvoir à NOËL David

Absents excusés :

DION Rodolphe, LEMENANT Fanny

Secrétaire de séance : LOIZEAUX Cyrille

Vote des taux d'imposition 2025

Le Conseil municipal a décidé à l'unanimité de maintenir les taux communaux pour l'année 2025 :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 36,98 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 46,43 %
- Taxe d'habitation (TH) : 12,94 %

Affectation du résultat 2024 du budget communal

Le Conseil municipal a décidé à l'unanimité d'affecter une partie du résultat excédentaire 2024 du budget communal :

Montant affecté : 319 000 €

Destination : article 1068 de la section d'investissement du budget primitif 2025

Cette affectation contribue à financer les investissements prévus pour l'année 2025.

Approbation du budget primitif 2025

Budget communal

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité le budget primitif 2025 de la commune, qui s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

- Section de fonctionnement : **1 056 000 €**
- Section d'investissement : **1 748 409 €**

Approbation du budget primitif 2025 – Budget annexe lotissement "Le Grand Plantis"

Le Conseil municipal a adopté à l'unanimité le budget primitif du lotissement, qui s'équilibre comme suit :

- Section de fonctionnement : **127 903,54 €**
- Section d'investissement : **63 604,58 €**

Subventions 2025

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les subventions accordées aux associations suivantes :

Associations communales	Subventions
ACCA	600 €
Club de l'Amitié	750 €
Anciens Combattants, Veuves et Citoyens de la Paix	500 €
Amicale Laïque	500 €
Amicale Laïque jouets de Noël	6 €/élève
Liens d'Amitiés La Boussac-Lede/Oordegem	500 €
J'ai Deux Notes à vous Dire	300 €
Théâtre de la Baie	300 €
Comité des Fêtes de La Boussac	1 000 €
Brin de Causette	300 €
EPLB	500 €
Association Grand Large (country)	150 €
TOTAL	5 400 €
CCAS	7 000 €
Fournitures scolaires école publique	55 €/élève
Sorties scolaires école publique	23 €/élève
Transports scolaires école publique	29 €/élève
Séjour linguistique ou d'étude collégien et lycéen de La Boussac	40 €/élève

Travaux de voirie 2025

Sur proposition de Monsieur Jean-Luc Ollivier, 4^e adjoint en charge des travaux, le Conseil municipal a décidé à l'unanimité d'attribuer les travaux de voirie aux entreprises suivantes :

- Even : travaux d'enrobés - 79 342,58 € TTC
- Heuzé-Porcher : curage des fossés - 6 720 € TTC
- Heuzé-Porcher : broyage et débroussaillage - 9 480 € TTC
- POTIN TP : PATA (Point à temps automatique) 14 130 € TTC

Ces travaux permettront de maintenir et moderniser le réseau routier communal pour améliorer la sécurité et le confort des usagers.

Atelier communal - Clôture du terrain

Le Conseil municipal a attribué à l'unanimité les travaux de clôture de l'atelier communal à l'entreprise Baudry TP, pour un coût de 30 534 € TTC.

Cette opération vise à sécuriser le site et protéger le matériel communal.

Renouvellement du contrat de fourniture et livraison de repas - Restauration scolaire

Le Conseil municipal a validé à l'unanimité le renouvellement du contrat de prestation de restauration collective auprès de la société Convivio-RCO, pour un coût unitaire du repas enfant de 3,3144 € TTC.

Séance conseil municipal 4 JUIN 2025

Présents : FAUVEL Christine, DELEPINE Annie, VIGOUR David, SEVESTRE Marie-France, OLLIVIER Jean-Luc, CHAPDELAINE Jérôme, LOIZEAU Cyrille, RABOUT Jean-Luc, RICHEUX Nadège, NOËL David

Absents ayant donné pouvoir :

COLLET Mireille donne pouvoir à Jean-Luc OLLIVIER, LEMENANT Fanny donne pouvoir à RICHEUX Nadège

Absente excusée : GÉDOUIN ERARD Aurore

Secrétaire de séance : DION Rodolphe

Rénovation de la salle des fêtes :

Modification de lots

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité plusieurs avenants relatifs aux marchés de travaux en cours, concernant des ajustements techniques et des adaptations de chantier :

- Modification n°1 du lot n°2 – VRD et aménagements extérieurs, conclue avec l'entreprise POTIN TP, pour un montant de 10 723 € HT ;
- Modification n°1 du lot n°3 – Démolition, gros œuvre, conclue avec l'entreprise MARSE Constructions, pour un montant de 12 731,74 € HT ;
- Modification n°1 du lot n°4 – Charpente, bardage bois, conclue avec l'entreprise COUPE Jérôme, pour un montant de 352,08 € HT ;
- Modification n°1 du lot n°13 – Plomberie, chauffage, conclue avec l'entreprise CVC EMERAUDE, pour un montant de 2 652,29 € HT.

Éclairage public - Avenant à la convention SDE35

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité l'avenant n°1 à la convention avec le SDE35 pour la rénovation de l'éclairage public, portant le montant de la participation communale à 24 712,18 €.

Rénovation de la salle des fêtes - Souscription d'un emprunt

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de réaliser un emprunt de 300 000 € auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, au taux de 3,54 % sur 15 ans, pour financer la poursuite des travaux.

Budget communal - Décision modificative n°1

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité la décision modificative n°1, permettant d'adapter les crédits budgétaires aux besoins effectifs de l'exercice.

Agence postale communale - Renouvellement de convention

Le Conseil municipal rappelle que l'Agence Postale Communale est régie par une convention avec La Poste depuis 2007. La convention actuelle arrivant à échéance le 9 juillet 2025, le Conseil décide à l'unanimité de la renouveler pour 9 ans.

Lotissement Le Grand Plantis

Rachat de parcelle

Lors de la viabilisation de la phase 2, une erreur a été constatée sur le lot n°11.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'acquérir la parcelle C 1559, d'une superficie de 34 m², appartenant à Madame Kassandra Pichon, pour la somme de 1 870 €, afin de permettre le nouveau tracé de clôture conforme.

Logiciel de gestion administrative

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le changement des logiciels métier du secrétariat auprès de la société Berger Levraut, pour un coût annuel de 7 512 € TTC.

Subvention - Raid Twingo Afrique

Le Conseil municipal attribue à l'unanimité une subvention exceptionnelle de 200 € à l'association « Twing's Raideuses » de La Boussac pour la participation à un raid au Maroc.

Tarifs cantine 2025-2026

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de maintenir les tarifs de restauration scolaire :

- 1 € si le quotient familial < 1 000 €
- 4 € si le quotient familial entre 1 001 € et 1 300 €
- 4,10 € si le quotient familial > 1 301 €

Tarifs vacances garderie municipale 2025-2026

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de maintenir le tarif à 0,90 € par demi-heure de vacances pour la garderie municipale.

Concours des Maisons Fleuries 2025

Sur proposition de Madame Marie-France Sevestre, 3^e adjointe en charge du cadre de vie, le Conseil municipal approuve à l'unanimité la fixation des prix du concours 2025, afin de valoriser l'embellissement et l'entretien des propriétés.

Séance conseil municipal 26 JUIN 2025

Présents : FAUVEL Christine, DELEPINE Annie, VIGOUR David, SEVESTRE Marie-France, OLLIVIER Jean-Luc, CHAPDELAINE Jérôme, RABOUT Jean-Luc, RICHEUX Nadège

Absents ayant donné pouvoir

LOIZEAU Cyrille donne pouvoir à VIGOUR David, COLLET Mireille donne pouvoir à OLLIVIER Jean-Luc

Absents excusés :

DION Rodolphe, LEMENANT Fanny, NOËL David, GÉDOUIN ERARD Aurore

Secrétaire de séance :

RICHEUX Nadège

Approbation de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le Conseil Municipal, sur rappel de Madame le Maire, approuve à l'unanimité le Plan Local d'Urbanisme révisé, engagé depuis le 15 février 2021.

Mises en place réglementaires liées au PLU

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des mesures suivantes :

- Droit de préemption urbain (DPU) : instauré sur toutes les zones U (urbaines) et AU (à urbaniser).
- Permis de démolir : instauré sur l'ensemble du territoire communal.
- Soumission des clôtures à déclaration préalable : les clôtures projetées dans les zones urbanisées identifiées au règlement graphique du PLU devront faire l'objet d'une déclaration préalable.

Composition du conseil communautaire

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la répartition des sièges par accord local applicable au prochain renouvellement général des conseils municipaux en 2026.

La commune de La Boussac conserve ses deux sièges au sein du conseil communautaire.

Classement des archives municipales

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité la réalisation d'une mission de classement des archives municipales et le recrutement d'un archiviste.

Ressources humaines - Protection complémentaire Risque Santé

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de mandater le Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine pour la mise en concurrence des organismes d'assurances agréés en vue de souscrire un contrat groupe Risque Santé.

La Commune se positionnera ensuite sur l'adhésion et la date de mise en œuvre après la consultation menée par le Centre de Gestion.

Budget communal - Décision modificative n°2

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la décision modificative n°2 pour adapter les crédits budgétaires aux besoins effectifs.

Rénovation de la salle des fêtes- Modification d'un lot

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la modification n°2 du lot n°2 – Aménagements extérieurs, conclue avec l'entreprise POTIN TP pour un montant de 1 500 € HT.

Souscription d'un emprunt

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retirer la délibération précédente du 4 juin 2025 et de réaliser un emprunt de 300 000 € auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, au taux indexé sur le livret A sur 25 ans, afin de poursuivre le financement des travaux.

Séance conseil municipal 17 SEPTEMBRE 2025

Présents : FAUVEL Christine, DELEPINE Annie, VIGOUR David, SEVESTRE Marie-France, OLLIVIER Jean-Luc, CHAPDELAINE Jérôme, LOIZEAU Cyrille, RABOURT Jean-Luc, RICHEUX Nadège, LEMENANT Fanny, NOËL David.

Absents ayant donné pouvoir :

COLLET Mireille donne pouvoir à OLLIVIER Jean-Luc, GÉDOUIN ERARD Aurore donne pouvoir à NOËL David.

Absent excusé :

DION Rodolphe.

Secrétaire de séance :

DELÉPINE Annie.

Église - Étude diagnostique sanitaire

Madame le Maire a donné la parole à :

Madame Hélène COUDRAY, architecte du Patrimoine, mandataire du groupement chargé de la mission diagnostic sanitaire de l'église.

Monsieur Ludovic LOREAU, co-gérant d'ARTHEMA, pour les aspects techniques des décors peints et mosaïques.

Monsieur Julien CHEVIRÉ, chargé de mission développement local à l'Agence départementale du Pays de Saint-Malo.

Ils ont présenté l'étude sanitaire définitive de l'église, comprenant :

- L'historique de l'église.
- L'état général du bâtiment.
- Les travaux à réaliser avec chiffrage associé.

Le Conseil Municipal prend acte de cette étude.

Rénovation de la salle des fêtes - Avenants aux marchés de travaux

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les avenants suivants :

- Modification n°1 du lot n°9 – Menuiseries intérieures et parquet, conclue avec l'entreprise PAPAIL ET FILS, pour un montant de 713 € HT ;
- Modification n°1 du lot n°10 – Revêtements de sols et faïence, conclue avec l'entreprise LEBLOIS Claude, pour un montant de 2 456 € HT ;
- Modification n°2 du lot n°13 – Plomberie, sanitaire, chauffage et ventilation, conclue avec l'entreprise CVC EMERAUDE, pour un montant de 5 358,64 € HT ;

Validation des devis équipements

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les devis complémentaires :

Société SIDETECH : installation d'un système de projection, sonorisation et WIFI – 13 776,66 € TTC.

Sociétés QUIETALIS et SMI : fourniture et pose d'une chambre froide et éléments de cuisson – 40 904,40 € TTC.

Entreprise BAUDRY TP : remplacement de la clôture côté Nord – 12 408 € TTC.

Chemins ruraux - Désaffection et aliénation

L'enquête publique s'est déroulée du 23 juin au 9 juillet 2025. Trois observations ont été formulées :

Commissaire-enquêteur :

- Avis favorable pour les chemins « Le Beffroy » et « Caharel »
- Avis défavorable pour le chemin « Le Brégain »
- Décisions du Conseil Municipal
- Chemins « Le Beffroy » et « Caharel » : désaffection à l'unanimité.

Chemin « Le Brégain » : désaffection adoptée par **12 voix pour et 1 abstention (David**

VIGOUR). Le conseil municipal justifie son vote par le fait que le chemin est inclus depuis des décennies dans une propriété privée, non utilisé par le public, et la demande d'achat vise une régularisation foncière.

Prix de vente fixé : 5 € par m² pour les chemins désaffectés.

Séance conseil municipal 21 OCTOBRE 2025

Présents : FAUVEL Christine, DELEPINE Annie, VIGOUR David, SEVESTRE Marie-France, OLLIVIER Jean-Luc, CHAPDELAINE Jérôme, RICHEUX Nadège, LEMENANT Fanny, NOËL David.

Absents ayant donné pouvoir :

COLLET Mireille donne pouvoir à OLLIVIER Jean-Luc, RABOURT Jean-Luc donne pouvoir à CHAPDELAINE Jérôme

Absents excusés : DION Rodolphe, LOIZEAU Cyril, GÉDOUIN ERARD Aurore

Secrétaire de séance : SEVESTRE Marie-France.

Tarifs communaux 2026

Cimetière et columbarium

Les tarifs 2025 sont maintenus pour 2026.

Tarifs de concession cimetière / columbarium (tarifs forfaitaires TTC)	
Concessions	2026
Trentenaire	2m ² : 210€
	4m ² : 420€
Cinquantenaire	2m ² : 370€
	4m ² : 740€
Cave Urne	15 ans : 260€
	30 ans : 420€
Tarif « Forfait Marché »	3,50 €

Rénovation de la salle des fêtes – Validation devis équipements

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de valider les devis TTC suivants :

- Entreprise DALTONER : tables et chaises : 33 758,03 €
- Entreprise MAGITEX : rideaux - 11 784,00 €
- Entreprise AVENIR ÉCO : installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture - 18 071,28 €

Co-maîtrise d'ouvrage construction bâtiment – Avenant à la convention avec Emeraude Habitation

Madame le Maire rappelle la délibération n°2024-44 du 18 septembre 2024, autorisant la signature d'une convention de co-maîtrise d'ouvrage avec Emeraude

Habitation pour la réalisation de logements locatifs sociaux et d'une cellule commerciale à la place des anciens WC publics et garages.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la nouvelle clé de répartition basée sur les surfaces estimées :

- Part commune : 185 m² - 48 %
- Part Emeraude Habitation : 198 m² - 52 %

Co-maîtrise d'ouvrage – Validation du protocole

Le Conseil Municipal, à la majorité (9 pour, 2 abstentions : Jérôme CHAPDELAINE et Jean-Luc RABOURT) :

- Approuve la vente au profit d'Emeraude Habitation des droits à construire pour trois logements locatifs sociaux et annexes pour un montant de 13 033,20 € HT.
- Approuve le protocole de cession définissant les modalités techniques et financières de cette opération.

Sortie du domaine public – Bâtiments anciens WC

Dans le cadre de la construction du bâtiment en co-maîtrise avec Emeraude Habitation, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- De constater la désaffectation de la parcelle AC51p (139 m²).
- De prononcer son déclassement du domaine public communal pour transfert dans le domaine privé de la commune.

Finances publiques – Admissions en non-valeur

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'admission en non-valeur de la somme de 1 319,51 €.

Budget communal – Décision modificative n°3

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la décision modificative n°3 du budget principal pour l'exercice 2025.

Fourrière animale – Renouvellement du marché

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de renouveler le contrat de fourrière animale avec la société SACPA pour un montant annuel de 1 € par habitant (soit 1 268 € HT au 1^{er} janvier 2026).

Intercommunalité – Rapport annuel d'activités 2024

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel d'activités 2024 de la Communauté de Communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel.

Nous vous rappelons que les comptes rendus intégraux de tous les conseils municipaux sont consultables sur le site internet de la commune : www.laboussac.fr

Compte administratif de la commune 2024

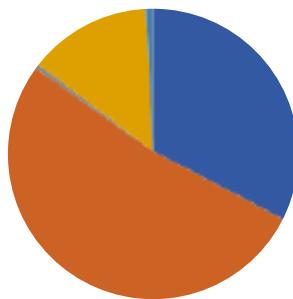
Lors de la séance du 6 mars 2025, le Conseil municipal a examiné et approuvé le compte financier unique de la commune.

Budget de fonctionnement

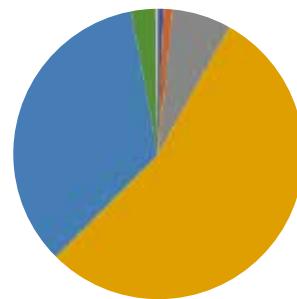
Un excédent de fonctionnement de **319 859,07 €** se dégage pour l'exercice 2024. Les dépenses se sont élevées à 740 641,75 €, tandis que les recettes ont atteint 1 059 394,50 €. Ce montant comprend notamment un excédent antérieur reporté de 6 877,02 €.

À cela s'ajoute la reprise de l'excédent de la Caisse des écoles, dissoute en 2024, pour un montant de 1 106,32 €. Au total, les recettes de fonctionnement s'établissent donc à 1 060 500,82 €.

Dépenses de fonctionnement	Montant
charges à caractère général	242 044,11 €
charges de personnel	385 976,60 €
autres charges de gestion courante	102 918,04 €
charges financières	5 512,44 €
charges spécifiques	360,00 €
opérations d'ordre de transfert entre sections	3 830,56 €
Total	740 641,75 €



Recettes de fonctionnement	Montant
résultat de fonctionnement reporté 2023	6 877,02 €
atténuation de charge	10 783,84 €
produits des services, du domaine et ventes diverses	69 972,43 €
impôts et taxes	575 808,51 €
dotations, subventions et participations	364 168,04 €
autres produits de gestion courante	29 364,16 €
produits financiers	6,86 €
produits exceptionnels	2 413,64 €
Reprise excédent caisse des écoles	1 106,32 €
Total	1 060 500,82 €



Budget d'investissement :

Le budget d'investissement 2024 présente un déficit de 8 564,35 €, avec un total de dépenses de 573 330,51 € et un total de recettes de 564 766,16 €, comprenant un excédent antérieur reporté de 9 273,71 €.

Malgré ce léger déficit, l'année 2024 a été marquée par la réalisation de nombreux travaux et aménagements importants pour la commune :

- **Aménagement de l'aire de covoiturage et de jeux :** 212 363,87 €
Subventions perçues : 160 919,40 €
- **Travaux d'accessibilité au cimetière :** 32 389,20 €
Subvention : 10 796,40 €
- **Modernisation de la voirie :** 67 725,60 €
- **Mise en place de la défense incendie au Gruer et à la Hublinais :** 30 813,92 €
Subvention : 8 742,58 €
- **Travaux à l'église :** 22 609,49 €
Subvention : 4 463,80 €
- **Rénovation de la salle des fêtes :** 83 089,25 €
- **Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) :** 10 200 €

Dépenses d'investissement	Montant
opérations patrimoniales	12 246,02 €
immobilisations incorporelles	16 804,82 €
subventions d'équipement	19 058,25 €
emprunts et cautionnements	68 285,35 €
immobilisations corporelles	180 541,20 €
immobilisations en cours	276 394,87 €
Total	573 330,51 €

Recettes d'investissement	Montant
opérations patrimoniales	12 246,02 €
dotations, fonds divers et réserves	354 493,69 €
subventions d'investissement	184 922,18 €
opérations d'ordre de transfert entre sections	3 830,56 €
excédent reporté 2023	9 273,71 €
Total	564 766,16 €

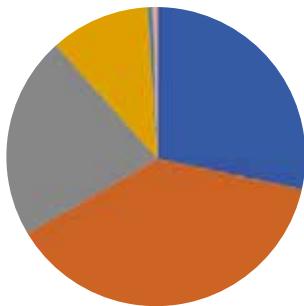
Budget primitif 2025

Le budget primitif 2025 a été adopté lors de la séance du 2 avril 2025. Il s'élève à :

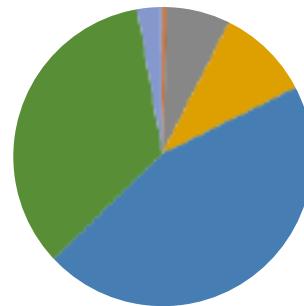
- **1 056 000 €** pour le budget de fonctionnement,
- **1 748 409 €** pour le budget d'investissement.

Budget de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	Montant
■ charges à caractère général	298 800,00 €
■ charges de personnel	405 000,00 €
■ virement à la section d'investissement	229 750,00 €
■ autres charges de gestion courante	111 750,00 €
■ charges financières	5 100,00 €
■ charges spécifiques	500,00 €
■ dotations provisions semi-budgétaires	300,00 €
■ opérations d'ordre de transfert entre sections	4 800,00 €
Total	1 056 000,00 €



Recettes de fonctionnement	Montant
■ résultat reporté 2023	859,07 €
■ atténuation de charge	5 100,00 €
■ produits des services, du domaine et ventes diverses	73 588,00 €
■ impôts et taxes	107 249,00 €
■ fiscalité locale	475 784,00 €
■ dotations, subventions et participations	365 289,00 €
■ autres produits de gestion courante	27 500,00 €
■ produits financiers	5,00 €
■ produits spécifiques	625,93 €
Total	1 056 000,00 €



Budget d'investissement :

Parmi les principaux projets programmés, on retrouve :

- La rénovation de la salle des fêtes : 1 150 000 €
- Le solde des travaux d'aménagement de l'aire de covoiturage et de jeux : 15 000 €
- La modernisation de la voirie : 80 000 €
- La modernisation de l'éclairage public en LED : 55 000 €
- La clôture de l'atelier communal : 40 000 €
- L'étude sanitaire de l'église : 35 000 €
- La réfection des peintures des menuiseries extérieures de la mairie et de l'église : 20 000 €
- La révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) : 10 000 €

Fiscalité

- Lors de la séance du 2 avril 2025, le Conseil municipal a décidé de maintenir les taux d'imposition des trois taxes communales pour l'année 2025.
- Les taux restent donc inchangés :
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 36,98 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 46,43 %
- Taxe d'habitation : 12,94 %

Dépenses d'investissement	Montant
déficit reporté 2024	8 564,35 €
emprunts et cautionnements	68 700,00 €
frais d'études	70 000,00 €
subventions d'équipements	63 000,00 €
immobilisations corporelles	340 000,00 €
immobilisations en cours	1 198 144,65 €
Total	1 748 409,00 €

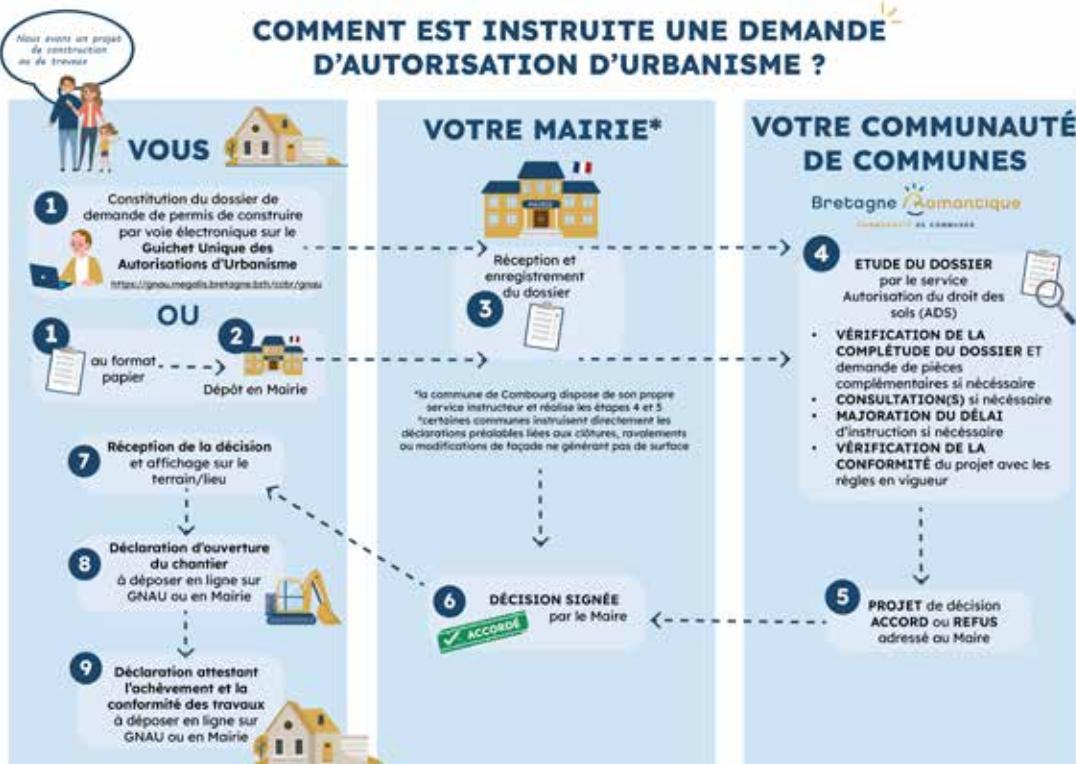
Recettes d'investissement	Montant
virement de la section de fonctionnement	229 750,00 €
dotations, fonds divers et réserves	395 696,00 €
subventions d'investissement	818 163,00 €
emprunt	300 000,00 €
opérations d'ordre de transfert entre sections	4 800,00 €
Total	1 748 409,00 €

Déclarations préalables accordées

GROSSET Alan	17 rue du Mont Saint Michel	remplacement bardage, porte, fenêtres, toiture garage
SARL HEUZÉ-PORCHER	La Rivière	implantation d'un poste de transformation
CAULLIEZ Jean-Christophe	7 rue des Lilas	installation de panneaux photovoltaïques
MONSIMET Pierrick	39 rue des Lavandières	construction d'un carport
LEDETENTÉ Rolande	4 La Herpedais	installation de panneaux photovoltaïques
CLEMENCEAU Antoine	37 rue de la Croix Bouéssée	remplacement de la porte du garage
SAS DELTA	1 rue du Mont Saint Michel	changement de destination d'un local professionnel en logement
DURET Amyra	23 rue des Lavandières	remplacement des menuiseries et pose de 5 fenêtres de toit
MILCENT Patrice	1 Caharel	agrandissement d'une ouverture, changement des huisseries
PLIHON Jean-Paul	22 route du Guyoult, le Chesnay	changement de la toiture ardoises en bac acier
TAINÉ Emile	19 rue de Fougères	changement des menuiseries
CLEMENCEAU Antoine	37 rue de la Croix Bouéssée	pose d'une clôture en bois
DURET Amyra	23 rue des Lavandières	création d'une fenêtre de toit, suppression d'une cheminée
SCI BATHELLIER NIMSZ	Le Grippé	abattage de peupliers et replantation
ALLOPAU Nelly	6 impasse du Pré, Le Chesnay	installation de panneaux photovoltaïques
DESCHAMPS Jessica	1 La Hublinais	pose d'un portail
PLOMMEÉ Benoit	13 rue du Closset	installation d'une pergola bioclimatique
ALLOPAU Nelly	6 impasse du Pré, Le Chesnay	changement d'une porte fenêtre en bois pour du PVC
ALLOPAU Nelly	6 impasse du Pré, Le Chesnay	changement d'une fenêtre avec modification de taille
DELÉPINE Maurice	36 rue des Lavandières	remplacement de la porte d'entrée
LAUNAY David	impasse du Pré, Le Chesnay	division d'un terrain à bâtir
FRETÉ Erwan	3 La Coterais	ravalement des façades, suppression de fenêtre, extension d'habitation, clôture
COMMUNE de LA BOUSSAC	32 rue de Fougères	pose d'une clôture et d'un portail
LOIZEAU Cyrille	8 La Hardouinais	remplacement des menuiseries
HUET Marie-Annick	11 rue des Lavandières	remplacement de la clôture
MARECHAL Ewen	26 rue des Lavandières	remplacement de deux lucarnes par des fenêtres de toit
ANFRAY Jacques	33 rue des Lavandières	remplacement de la clôture
MAURAND Céline	1 La Croix Enfrie	changement menuiseries et porte de garage
SARL SAINT JOUAN	1 rue de la Gare	pose de fenêtres de toit
DESCHAMPS Cédric	1 La Hublinais	installation de panneaux photovoltaïques
LEMARCHAND Alexandre	15 La Ville Hue	modification d'une partie du bâtiment existant
SCI de la Vallée	12 rue de Fougères	pose d'une clôture
DE WINNE Paul	15 rue du Mont Saint Michel	construction d'une piscine
EAU DU PAYS DE ST MALO	Landal	réalisation d'aménagements de sécurité
L'INTANF Stéphanie	35 rue de la Croix Bouéssée	remplacement de fenêtres, porte d'entrée, porte de garage
BOURRE Christian	46 impasse du Grand Clos	abri de jardin
LEGENDRE Michel	10 La Claye	remplacement menuiseries et création de fenêtres de toit
JACQUET Pascal	13 rue des Lavandières	clôture séparative avec suppression de la haie de Thuya
HELLA Patrick	14 Chemin du Clos Saint Père	déplacement d'un portail et création d'un portillon.

Permis de construire

GAEC BLANCHET	L'Eguillère	construction d'un hangar de stockage matériel et fourrage avec panneaux photovoltaïques
FAUCONNIER Aurélien PUNELLE Lisa	12 rue du Closset	construction d'une maison individuelle
ROUAULT Anthony	9 L'Eguillère	extension d'habitation, modification d'ouvertures et création d'un garage
PAYET Simon	18 rue des Lilas	construction d'une maison individuelle
FAUCONNIER Jérémy	2 rue de Landal	extension à usage de garage, bardage bois, modification de la toiture
PORCHER Alexis DEMAY Julie	3 La Chésnardais	rénovation d'une maison d'habitation et construction d'un garage
VITASSE Eric	1 La Herpedais	construction d'un carport



Dématérialisation des autorisation d'urbanisme

Le nouveau Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) est en ligne depuis le 6 octobre 2025 pour la Communauté de communes Bretagne Romantique (CCBR) et les communes adhérentes.

Ce que cela implique

Vous pouvez déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, etc.) en ligne via la plateforme.

Vous pouvez également consulter en ligne "les avis de dépôts et autorisations d'urbanisme" par commune.

Si vous n'êtes pas à l'aise avec le numérique ou sans accès internet, vous pouvez toujours déposer votre dossier papier à la mairie.

À savoir / conseils

L'adresse à utiliser : <https://ccbr.geosphere.fr/guichet-unique>

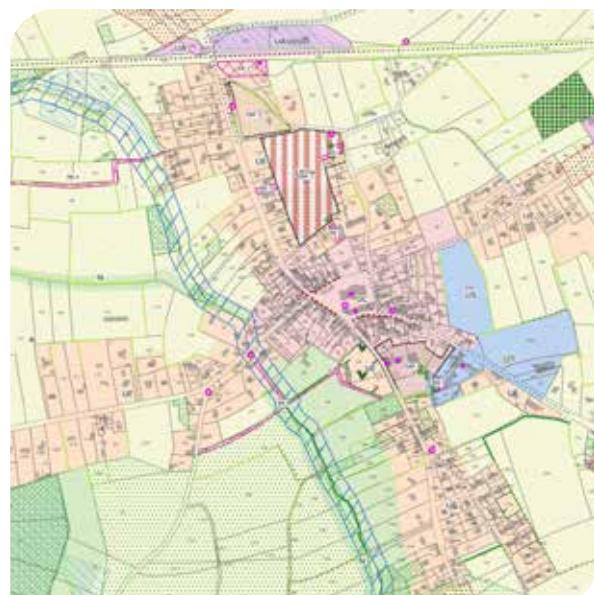
Avant de déposer, consultez :

- Le règlement d'urbanisme (PLU, zonage...) de votre commune.
- L'aide "J'ai un projet..." sur le site de la CCBR pour vérifier quels formulaires et pièces constituer.

Approbation nouveau Plan Local d'Urbanisme

Quatre années se sont écoulées depuis la décision du Conseil Municipal de lancer, en février 2021, une révision du Plan local d'urbanisme (PLU). En juillet 2024, le conseil municipal avait arrêté le projet de PLU, avant d'ouvrir une phase de consultation des personnes publiques qui, pour la plupart, ont pu émettre des avis. Puis, durant un mois, en février-mars 2025, une enquête publique a permis aux habitants qui le souhaitaient de rencontrer un commissaire enquêteur.

Un projet qui s'est donc achevé le 26 juin 2025 avec l'approbation du nouveau PLU par les élus lors du conseil municipal. Le document est devenu exécutoire sur l'ensemble du territoire de la commune début octobre après l'accomplissement des formalités de publicité prévues par le code de l'urbanisme. Ce document est consultable à la mairie, sur le site internet ou sur le site Géoportail de l'Urbanisme.



Salle des fêtes

Les travaux de rénovation de la salle des fêtes se sont poursuivis au cours de l'année 2025.

- Désamiantage toiture
- Pose d'une nouvelle couverture
- Peinture extérieure et intérieure
- Remplacement de toutes les menuiseries
- Pose d'un nouveau carrelage au sol et d'un nouveau parquet
- Réfection des sanitaires

Parmi les autres aménagements réalisés, on peut noter le remplacement de la clôture côté nord, améliorant ainsi la sécurité et l'esthétique du site.

Du nouveau mobilier (tables et chaises) a également été acquis auprès de la société Daltoner, afin d'offrir de meilleures conditions d'accueil aux usagers.

Côté équipements, l'entreprise Sidetech a installé un système de vidéo projection ainsi qu'une nouvelle sonorisation.

Enfin, la société Quiétalis a été retenue pour la fourniture du matériel de cuisine : four électrique, chambre froide, etc.



VIE COMMUNALE



Travaux de voirie : curage et enrobés

Enrobés à chaud

Des travaux d'enrobés à chaud ont été réalisés sur certaines voies communales (le Chesnay et l'Eguillère) par l'entreprise EVEN, pour un montant de 79 342,58 € TTC.

Du point à temps automatique a été réalisé sur les voies communales par l'entreprise POTIN TP pour un coût de 14 130 € TTC.



Curage de fossés

L'entreprise HEUZE-PORCHER est intervenue pour le curage de fossés en divers endroits de la commune.



Entretien des accotements et des talus

Juin : broyage complet des accotements et des talus réalisé par l'entreprise HEUZE-PORCHER.

Novembre : broyage des accotements effectué par les services communaux.



Réfection d'un pont transversal

Une réfection complète a été réalisée sur le pont transversal de la voie communale, située entre le Mottay et l'Epinay.

Près de 100 000 € ont été consacrés à l'entretien de la voirie en 2025.

Cimetière

À l'occasion des 80 ans de la fin de la Seconde Guerre mondiale, les agents techniques communaux ont procédé à la rénovation complète des tombes de deux soldats « morts pour la France » tombés en 1940. Cette initiative a été réalisée dans un esprit de mémoire et de respect pour ceux qui ont sacrifié leur vie pour la liberté.

L'entreprise COSTARD a, quant à elle, procédé au rechampissage des tombes des soldats, de la croix centrale, ainsi que de la tombe de l'abbé DELÉPINE, 1^{er} maire de la commune.

Ces travaux permettent de préserver l'histoire locale.

Ecole

L'entreprise POTIN TP a réalisé la pose d'un béton balayé devant le bâtiment maternel, en remplacement des anciens graviers.



Adressage

Lors de sa séance du 4 juillet 2024, le conseil municipal a décidé de rationaliser l'adressage de trois lieux-dits de la commune.

La méthode du système métrique a été retenue pour définir la nouvelle numérotation des habitations, afin de faciliter la localisation par les services publics (livraisons, secours, etc.).

Nouvel adressage par secteur

⇒ Le Gruer

Route du Gruer
Route de la Tour
Impasse du Verger

⇒ Le Chesnay

Route du Chesnay
Route de Dol
Route de la Chenevière
Route du Guyoult
Impasse du Pré

⇒ La Fléharderie

Impasse du Grand Clos

Chaque habitant concerné a reçu un courrier personnalisé lui indiquant sa nouvelle adresse ainsi qu'une plaque de numérotation.

Des panneaux de signalisation indiquant les noms des nouvelles voies ont également été installés sur site par les agents techniques.

Par ailleurs, des panneaux d'entrée d'agglomération ont été implantés rue de Landal ainsi que sur la voie communale n° 38, des voies qui en étaient dépourvues depuis plusieurs années.

Services techniques

Dans le cadre des travaux de sécurisation, la municipalité a fait poser une clôture et un portail autour de l'atelier communal, situé rue de Fougères. Cette initiative a pour objectif de renforcer la sécurité des installations et de mieux délimiter les espaces de travail. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise BAUDRY TP pour un montant de 30 534 € TTC.

Pour l'entretien des espaces verts, une tondeuse électrique a été acquise afin de faciliter l'entretien des noues du lotissement du Grand Plantis.

La commune a également fait appel à l'association Pass'Emploi de Saint-Malo pour renforcer ponctuellement le service technique. Ce chantier d'insertion, composé d'un encadrant et d'une équipe de 8 à 10 personnes, est intervenu pendant 5 jours. Il a permis de nettoyer les espaces verts des rues suivantes :

- Rue de la Gare
- Rue de Fougères
- Rue des Lavandières (fin octobre)



Aire de covoiturage

Installation d'une infrastructure de recharge de véhicule électrique (IRVE) par le SDE35.

Peinture menuiseries extérieures église et mairie

L'entreprise Déco'Logik a procédé à la réfection des peintures des menuiseries extérieures de l'église et de la mairie pour un montant de 10 803.16 €



Commerce et logements sociaux

Le projet de construction d'un commerce et de logements sociaux poursuit son avancement : un permis de construire a été déposé en juillet 2025 et accepté le 8 décembre 2025.

Cette opération s'inscrit dans la volonté de la municipalité de soutenir la vitalité du centre-bourg et de favoriser l'accès au logement pour tous.

Depuis le 1^{er} septembre 2025, un distributeur de pains a également été installé par le boulanger de Baguer-Morvan, permettant à chacun de profiter d'un service de proximité supplémentaire.



Lancement du nouveau site internet de la commune

Après plus de 8 années de bons et loyaux services, la structure de l'ancien site internet montrait des signes de fatigue. C'est pourquoi, depuis septembre 2025, un nouveau site internet est désormais en ligne !

Plus moderne, plus pratique, plus proche de vous, le site a été totalement reconstruit et repensé en fonction des exigences du web 2.0. L'objectif ? Vous offrir une navigation fluide et un accès à l'information facilité.

Le site a été élaboré en collaboration avec la société Intra-Muros, spécialiste en conception web, pour répondre aux attentes des usagers tout en offrant une expérience de navigation optimisée.

Quel que soit votre support de connexion (ordinateur, PC portable, tablette, smartphone), vous trouverez l'information rapidement et facilement.

Sans plus attendre, plongez vite sur le nouveau site et découvrez toutes ses nouvelles fonctionnalités !



Incivilités

Ces derniers mois, plusieurs dégradations et actes regrettables ont été constatés sur la commune :

La destruction de la figurine "Arthur", après celle de "Zoé".

Des détériorations dans un bloc sanitaire public.

Vol de cuivre sur le chantier de la salle des fêtes.

Un incendie ayant touché un hangar agricole.

La mort d'un veau dans une exploitation locale.

Ces événements rappellent l'importance de préserver ensemble notre environnement, nos équipements et nos biens communs.

La commune agit en lien avec la gendarmerie pour renforcer la prévention et la vigilance, mais chacun peut aussi contribuer à la sécurité et au

respect collectif par des gestes simples : signaler tout fait suspect, sensibiliser les plus jeunes, et veiller à la bonne utilisation des installations publiques.



Église

L'étude sanitaire de l'église a été commandée en réponse aux dégradations observées, notamment sur les estrades en bois des chapelles latérales et les retables des transepts, dont la dépose préventive a eu lieu l'année précédente. Ces dégradations étaient en grande partie dues à des phénomènes d'humidité, créant des risques pour la conservation des éléments patrimoniaux.

L'objectif principal de cette étude était de :

- **Diagnostiquer les causes des dégradations**, notamment les remontées capillaires et les infiltrations d'humidité.
- **Dresser un état des lieux exhaustif** de l'église.
- **Définir un programme pluriannuel de travaux** pour garantir la conservation du patrimoine.

L'étude a été menée par une équipe pluridisciplinaire dirigée par Madame Hélène COUDRAY, architecte du patrimoine, avec l'aide des bureaux d'études suivants :

COEFFICIENT : économiste de la construction

ECSB INGÉNIERIE : diagnostic des charpentes et de la structure bois du beffroi

BET AERA GROUP : diagnostic des installations fluides (électricité, chauffage, incendie)

ARTHEMA : diagnostic des décors peints, statuaires et tableaux

L'étude a permis de confirmer que l'édifice **ne souffre pas de problèmes structurels graves**, garantissant ainsi la sécurité du

public. Toutefois, les phénomènes d'humidité, principalement dus aux remontées capillaires et aux infiltrations, empêchent la restauration immédiate des enduits intérieurs de l'église.

Préconisations

- **Traitements des problèmes d'humidité** : Avant d'engager des travaux de restauration des enduits, il est impératif de traiter les causes sous-jacentes des infiltrations et des remontées capillaires.
- **Restauration progressive** des éléments patrimoniaux, en particulier les décors peints et les retables, une fois les problèmes d'humidité résolus.
- **Travaux de consolidation et d'amélioration de l'environnement intérieur** : Il faudra prévoir des interventions pour améliorer l'étanchéité et l'aération des espaces afin de prévenir de futures dégradations.

Financement

Le coût total de l'étude s'élève à 26 682,90 € HT, dont la moitié (50 %) est subventionnée par le Département d'Ille-et-Vilaine dans le cadre du dispositif Ambitions communes.

En somme, bien que l'église ne présente pas de risques immédiats pour sa structure, des travaux doivent être entrepris à moyen terme pour traiter les problèmes d'humidité et permettre la restauration complète de l'édifice, dans le respect de son patrimoine historique. La commune prendra toutes les mesures nécessaires pour garantir la préservation de ce lieu sacré et historique pour les générations futures.

Evénements

Visite du Parlement européen



À l'initiative de l'association Liens d'Amitiés Lede/Oordegem et de son président Jean-Pierre LEBON, une délégation de la commune s'est rendue à Bruxelles, au Parlement européen le 9 avril 2025.

Sur place, les participants ont été accueillis par Madame Isabelle LE CALLENNEC, députée européenne.

Plusieurs élus de différentes communes (La Boussac, Epiniac, Dol de Bretagne et Broualan) prenaient part à cette visite, parmi lesquels une représentante de la ville belge de Lede, renforçant ainsi les liens d'amitié et de coopération entre nos territoires.



Matinée citoyenne

La matinée citoyenne s'est déroulée le 24 avril 2025 à La Boussac.

Une dizaine de participants se sont mobilisés pour le nettoyage des espaces publics de la commune. Après l'effort, une pause-café et viennoiseries a permis de réconforter et de remercier nos bénévoles dans une ambiance conviviale.

Un grand merci à toutes les personnes présentes pour leur dévouement et leur esprit citoyen.

Argent de poche

Cette année, une nouveauté a vu le jour à La Boussac : la mairie a accueilli pour la première fois des jeunes à partir de 14 ans au sein de ses services municipaux.

Leurs missions ont consisté à participer à l'entretien des espaces verts, à effectuer divers travaux de peinture et autres petites interventions, le tout encadré par nos deux agents municipaux et deux adjoints.

Cette expérience a permis à ces jeunes, durant leurs vacances scolaires, de découvrir la vie communale, de se responsabiliser et de travailler en équipe, tout en percevant une indemnité.

Leur implication, leur sérieux et leur esprit collectif ont largement contribué à la réussite de cette édition.

Un grand merci à ces jeunes pour leur engagement, ainsi qu'aux agents communaux pour leur accompagnement.



Concours maisons fleuries

La cérémonie de remise des prix du concours des maisons fleuries s'est tenue le **vendredi 26 septembre 2025**, à la mairie, en présence des membres du jury et du conseil municipal.

Cette année, **18 habitants** ont participé à ce concours qui contribue à l'embellissement de notre commune. Tous ont été chaleureusement félicités pour leurs efforts et leur créativité.

Palmarès 2025 :

1^{er} prix : M. et M^{me} Jean-Claude LEVÈQUE, 4 La Touche Périer

2^e prix : M. et M^{me} Daniel FEILLET, 4 Le Brégain

3^e prix : M. et M^{me} Jean SARAZIN, 4 Les Touchais

Chaque participant s'est vu remettre un lot en remerciement de son engagement.

Un grand merci à l'ensemble des participants pour leur dévouement, ainsi qu'aux membres du jury pour leur implication !



Noces de Diamants

Maurice et Thérèse Delépine ont célébré **samedi 13 septembre 2025** leur soixantième anniversaire de mariage. Accueillis à la mairie par leur fille Annie, première adjointe, et par le maire Christine Fauvel, ils ont été chaleureusement félicités pour ce parcours de vie exceptionnel.

Nés respectivement à Baguer-Pican et Cuguen, ils se sont rencontrés grâce au théâtre, avant de se marier à la mairie de Baguer-Pican.

Aujourd'hui, ils profitent d'une vie paisible dans leur maison de La Boussac, construite il y a 45 ans.



Concert à l'église - 5 octobre 2025

Un concert a eu lieu à l'église le 5 octobre 2025, réunissant un public nombreux venu partager un moment musical. Cet événement a été organisé par la chorale Les Cœurs de Vésins d'Épiniac.



Passages sportifs

- **5 avril 2025** : passage du Tour des Granitiers.
- **25 avril 2025** : passage du Tour de Bretagne Cycliste, un moment fort pour les amateurs de vélo.
- **8 juin 2025** : passage du Tour de Bretagne des véhicules anciens, pour le plus grand plaisir des passionnés d'automobiles d'époque.



Nouveau souffle pour le salon de coiffure de La Boussac

Après 24 années passées à la commune de La Boussac, d'abord comme salariée puis en tant que gérante du salon, Françoise LOMET a souhaité partir vers de nouvelles aventures et a cédé son salon « Hurgane Coiffure ». C'est Aurélie Lesaux qui reprend aujourd'hui les ciseaux et l'histoire du salon.

Passionnée par son métier, Aurélie a obtenu son CAP coiffure en 2004, avant de poursuivre son apprentissage dans un salon de Miniac-Morvan afin d'obtenir son Brevet Professionnel. Animée par l'envie d'un jour ouvrir son propre salon, elle a ensuite repris un apprentissage à Combourg pour préparer le Brevet de Maîtrise, étape essentielle à la concrétisation de son projet d'installation.

Après mûre réflexion, l'opportunité s'est présentée à La Boussac, où Aurélie a choisi de s'établir. Le salon porte désormais un nouveau nom : « AL Coiffure », et c'est avec plaisir qu'Aurélie et Leilla y accueilleront les clients dans un espace modernisé et chaleureux.

Horaires d'ouverture du salon AL Coiffure

Mardi, mercredi et jeudi :

9h00 - 12h00 / 14h00 - 18h30

Vendredi : 9h00 - 19h00

Samedi : 8h30 - 16h00

Les rendez-vous peuvent être pris par téléphone au 02 99 80 02 83 ou via l'application Planity.

Nous souhaitons la bienvenue et une belle réussite à Aurélie dans cette nouvelle aventure et remercions chaleureusement Françoise pour toutes ces années de professionnalisme au service de ces clients.



Du changement au garage Thépaut

Depuis le 1^{er} décembre 2025, le Garage Thépaut a changé de direction et devient le Garage Richard. Nous sommes ravis de reprendre cette activité et de poursuivre le travail réalisé jusqu'ici, tout en y apportant notre énergie, notre savoir-faire et notre volonté d'être proches de nos clients.

Notre objectif est de poursuivre l'activité dans la continuité tout en modernisant certains aspects pour mieux répondre aux attentes des clients.

Nous reprenons l'activité avec la volonté de conserver l'esprit de proximité et la relation de confiance qui ont toujours caractérisé ce garage. Entretien régulier, réparations toutes marques, vente de véhicules, pneumatiques, diagnostic : les services restent les mêmes, avec un souci constant de qualité.

CCAS Centre Communal d'Action Sociale



Fête des mères

La municipalité et le CCAS ont organisé, **vendredi 23 mai 2025**, la traditionnelle cérémonie de mise à l'honneur des mamans, et plus particulièrement de celles qui ont accueilli un bébé au cours des 12 derniers mois. Treize enfants sont nés depuis la dernière fête des mères, en mai 2024.

Les dix mamans présentes ont reçu un chèque-cadeau ainsi qu'une rose en témoignage de l'affection et de la reconnaissance de la commune.

La cérémonie s'est conclue par un verre de l'amitié.

Repas annuel

Le repas des aînés a eu lieu le dimanche 26 octobre 2025 à la salle des fêtes de Trans la Forêt.

Lors de cet événement, les doyens du jour ont été mis à l'honneur et ont reçu un coffret-cadeau en guise de reconnaissance :

- **Madame Simone MEIGNE, 91 ans**
- **Monsieur Maurice BOUCAUMONT, 89 ans**

Le repas a été servi par le traiteur Les Hermelles, offrant un moment convivial et chaleureux pour tous les participants.





Des ateliers sur le thème « Le bien être par la sophrologie » se sont déroulés à la mairie en novembre 2025.

Ateliers sécurité routière

Comme chaque année, le Centre Local d'Information et de Coordination Bretagne Romantique Pays de Dol et de la Baie du Mont

Saint Michel a organisé un nouvel atelier " Sérénité au volant " destiné aux séniors de plus de 60 ans, action proposée dans le cadre du programme régional « Bien vieillir en Bretagne »

La première séance s'est tenue à la mairie de La Boussac, le **25 février, de 8h30 à 12h**.

Huit participants ont pris part à cette première rencontre et se sont inscrits pour les trois séances suivantes, programmées **les mardis 11, 18 et 25 mars**.

Encadrés par une animatrice professionnelle, ils ont pu, dans une ambiance conviviale, évaluer leurs capacités au volant et échanger autour de la sécurité routière.

Un grand merci à tous les participants pour leur implication !



Le CLIC, un lieu de proximité incontournable

Vous êtes une personne de plus de 60 ans, une personne en situation de handicap ou un proche aidant, le CLIC vous informe et vous accompagne.

Vous avez des questions sur les aides pour faciliter le quotidien des personnes de plus de 60 ans ? Vous avez besoin d'être accompagné pour remplir un dossier MDPH, un dossier d'aide à l'autonomie ? Vous souhaitez en savoir plus sur les aides réservées aux aidants, les structures d'hébergement et les services à domicile du territoire ? Vous souhaitez participer à des ateliers de prévention pour rester vivre chez vous, le plus longtemps possible ?

Votre CLIC est là pour vous et vos proches !

Informations, écoute, conseils et orientation, vous trouverez au CLIC une aide personnalisée et gratuite.

Derrière le mot CLIC (Centre Locaux d'Information et de Coordination), ce sont des professionnels qui répondent à vos besoins, vous informent de vos droits et vous accompagnent dans vos démarches en lien avec l'avancée en âge. En tant qu'antenne de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), ils vous accompagnent également pour la constitution et le suivi de votre dossier.

L'Ille-et-Vilaine compte **13 CLIC** répartis sur tout le département.

Vous dépendez du CLIC Bretagne romantique Pays de Dol Baie du Mont St-Michel, un service financé par le département d'Ille et Vilaine, la MDPH, les Communautés de communes Bretagne romantique et Pays de Dol Baie du Mont St-Michel.

Pour une information ou une demande de rendez-vous à Combourg, Dol-de-Bretagne, Pleine-Fougères ou Tinténiac, vous pouvez envoyer un **mail** à accueil@clic-br-db.bzh ou **appeler au CLIC au 02 23 16 45 45**.



Ecole

L'école compte actuellement 106 élèves répartis en 5 classes.

L'équipe pédagogique est constituée de :

TPS / PS / MS	M ^{me} LE GOAZIOU
MS / GS	M ^{me} LELIÈVRE
CP	M. STEPHAN
CE1 / CE2	M ^{me} PIOT M. NUÑEZ (décharge administrative le mardi)
CM1 / CM2	M. HERY

AESH : M. BERNARD (24h), M^{me} OUTIN (12h)

Psychologue scolaire (RASED) : M^{me} Nathalie HUE

Les horaires de l'école sont identiques à ceux de l'année scolaire dernière à savoir :

**Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi
de 8h45 à 12h15 et de 14h00 à 16h30**

Les deux services à la cantine sont maintenus. Le 1^{er} service est effectué de 12h15 à 13h00 pour les maternelles et les C.P. et le 2^{ème} service s'effectue de 13h00 à 13h45 pour les autres classes.

Petit rappel : Les numéros de téléphone de la garderie et de la cantine ainsi que les horaires et les numéros correspondants sont indiqués dans les renseignements utiles.



Portail famille

Un portail famille a été mis en place à la rentrée 2022 : <https://portail.bergerlevrault.fr/MairieLaBoussac/accueil>

Ce portail sert à la réservation des repas, mettre à jour le dossier famille. Ce qui permet de gérer au mieux les commandes de repas, l'organisation de la garderie.

Nous incitons vivement tous les parents à se familiariser et à utiliser le portail car PROCHAINEMENT les inscriptions à la cantine se feront EXCLUSIVEMENT via ce portail (Il n'y aura plus de passage en classe le matin).

Si vous rencontrez des difficultés pour la création de votre compte (identifiant égaré etc...) ou pour l'utilisation, les services de la mairie sont à votre disposition pour vous accompagner.

N'hésitez pas à venir demander un accompagnement car ce portail simplifie les démarches liées à la cantine et à la garderie.



Lire c'est grandir

Madame Sylvie COMMEREC, Vice-présidente en charge de la lecture publique est intervenue le 26 juin 2025 à l'école de publique pour remettre à chaque enfant de Grande Section un livre offert pour leur passage en CP dans le cadre de l'opération « Lire c'est grandir » portée par la Communauté de communes, avec le soutien de l'Éducation Nationale.

Les enfants ont profité de cette rencontre pour remettre à Madame BAROUTI, responsable de la Bibliothèque leur réalisation en atelier de cyanotype avec Morgan Etes. Un peu de produit secret, un peu de lumière et d'obscurité, et la feuille ramassée dans le jardin s'imprime sur un fond bleu. Les enfants ont adoré....

Cette création a été faite lors de l'animation « Môm'en Baie » organisée par la communauté de communes du 28 avril au 24 mai dans les écoles et les bibliothèques.

Actualités de l'école année scolaire 2024/2025

Ce Mardi 4 mars le carnaval était de retour à l'Ecole Publique de la Boussac !

Les élèves de toutes les classes ont revêtu de superbes déguisements !!!

Ils ont fait des farandoles dans la cour puis ont dégusté des crêpes et gâteaux accompagnés de jus d'orange.

Toute l'école a passé un joyeux moment !

Un grand merci aux parents pour la confection de pâtisseries !!!

Rendez-vous l'année prochaine avec un défilé dans le bourg de La Boussac !!!!



Les élèves des classes de GS et de CP se sont rendus en train à Saint-Malo. Au programme, une chasse au trésor dans Saint Malo Intra-Muros pour les Grandes Sections. Les CP, quant à eux, ont visité le Micro-Zoo situé dans les remparts. Au cours de cette visite, ils ont pu approcher de - très - près les spécimens présentés.

La journée s'est terminée sur la plage au pied des remparts avant un retour vers la gare de Dol de Bretagne.

Sortie des GS & CP



Cyanotype

Dans le cadre du Festival « Môm 'en baie » 2025, les élèves de Grande section et CP de l'école Publique de La Boussac ont rencontré l'artiste Morgane ETES.

Ils ont découvert le Cyanotype, procédé photographique monochrome, qui donne des productions artistiques bleu cyan.

Les élèves ont regroupé leurs cyanotypes sous forme de feuillage autour d'une sphère pour représenter notre belle planète bleue.

Vous pouvez retrouver cette œuvre à la bibliothèque de La Boussac.



Sortie des CM1-CM2



Char à voile

Tout au long de l'année, les élèves de CM1 et de CM2 ont travaillé sur l'existence et le rôle des espaces naturels protégés. Ils ont effectué plusieurs visites du marais de Sougeal, au cours desquelles ils ont appris à identifier la faune et la flore qui le constitue.

Pour clore ce travail sur les espaces naturels, ils sont partis à la découverte de l'île Chausey (50). Après une traversée en navette, ils ont découvert les différents paysages de l'île ainsi que sa flore et sa faune qui la constitue au moyen d'un jeu de piste.

En fin de journée, les élèves ont profité de la météo très clément pour se rafraîchir au bord de l'eau.

Le voyage retour a vu l'arrivée-surprise d'un banc de dauphins, à la plus grande joie des élèves.

Naissances

Sur 16 naissances, 9 publications autorisées



Amara BEDEL	1 La Ville Hue	née le 5 décembre 2024
Tyméo LEMAITRE	326 route du Chesnay	né le 12 février 2025
Hugo DELARUE	9 bis rue du Closset	né le 10 mars 2025
Ange PORCHER	22 rue des Lavandières	né le 5 juin 2025
Élior CHARLES	5 rue des Lilas	né le 24 juin 2025
Talia DE SOUSA	14 rue de la Croix Marie	née le 02 juillet 2025
Isidor LOUYER	22 rue de la Gare	né le 10 septembre 2025
Azel LEBLAY FERRARD	26 bis rue de la Gare	née le 20 septembre 2025
Ava JOLIVEL	318 route du Chesnay	née le 10 octobre 2025

Mariages



Sean BONNET et Caroline LORRE	22 bis rue de la Gare	le 5 avril 2025
Maëvin VERDIER et Océane GALLAND	13 rue des Lilas	le 12 juillet 2025
Christophe COUTTENIER et Nadège SOURCIS	37 rue de la Gare	le 9 août 2025
Anthony ROUAULT et Manon ROBERT	9 L'Eguillère	le 30 août 2025
Julien POLGE et Liliana COSTA	7 rue de Landal	le 4 octobre 2025

Décès



Madame Marie LEBRET, née OLLIVIER	1 Le Mottay	le 17 décembre 2024
Madame Jeannine LEVEL née HARAND	la Moignerie	le 18 décembre 2024
Monsieur Christophe RUCQUOY	7 ter La Cocherais	le 20 décembre 2024
Monsieur Théophile LEVEL	la Moignerie	le 21 décembre 2024
Monsieur Bernard SANGUY	1 Le Bézier	le 10 janvier 2025
Madame Maria ROUXEL	4 La Hublinois	le 20 janvier 2025
Madame Marie LEDÉDENTÉ, née LEVEL	3 La Hardouinais	le 1er février 2025
Monsieur Alain BRUNE	24 rue des Lavandières	le 21 février 2025
Madame Jeannine MESLIER, née OLLIVIER	5 Ville Cavoue	le 10 mars 2025
Madame Nicole GIRON, née MOIGNARD	35 rue de la Croix Bouessée	le 19 juin 2025
Madame Emilie GILLET	4 La Haute Bretonnière	le 28 juin 2025
Monsieur Alain ROUSSEAU	21 ter rue du Closset	le 15 juillet 2025
Monsieur Yves MANCEAU	26 rue de la Croix Bouessée	le 31 août 2025
Monsieur Joël BLEU	4 La Couaplais	le 22 septembre 2025
Monsieur Jean GARNIER	3 bis rue de la Gare	le 13 octobre 2025
Madame Yvonne OLLIVIER	2 La Bretonnière	le 25 octobre 2025

Théâtre de la Baie

L'année 2025 a été une année bien remplie pour l'association du Théâtre de la Baie, forte de 45 enfants et de 44 adolescents répartis sur les différents ateliers animés par Souhila Taïbi à Dol de Bretagne et Pleine Fougères.

Afin de faire découvrir l'univers du Théâtre de la Baie, un stage gratuit pour les enfants a été organisé les **11 et 12 février à Sains**, et un autre le **09 avril à Roz sur Couesnon**.

Pour la troisième année consécutive, tous nos jeunes talents ont joué le samedi 31 Mai, à la salle de l'Odyssée à Dol de Bretagne. Les différentes troupes se sont succédées tout au long de la journée et nous on fait partager de bons moments de joie, de rire et de détente.



Cette nouvelle saison compte 93 enfants et adolescents répartis dans 7 ateliers entre Dol et Pleine Fougères et à notre grande satisfaction une troupe adulte a été recréée avec des cours le mardi soir dans la salle des fêtes de Sains (si vous êtes intéressés faites-vous connaître !). L'ensemble des ateliers enfants et adultes sont animés par Souhila TAIBI.

De nouveaux stages gratuits vont être organisés cette année :

- un à Dol le mardi 17/02 et le mercredi 18/02, de 10h à 12h pour les CP-CE1-CE2 et de 14h à 16h pour les CM1-CM2.
- un à Roz sur Couesnon pendant les vacances d'avril (dates à préciser)



Brin de causette

Notre association est toujours présente depuis 19 ans pour tout simplement créer du lien dans notre commune. Nous invitons chacun à « oser aller vers les autres en adoptant de petites attentions simples mais précieuses ».

Nos rencontres ont lieu le dernier mercredi de chaque mois à la mairie, et nous nous déplaçons pour aller chercher les personnes qui n'ont pas de moyen de locomotion.

Au programme de nos après-midi : jeux, cartes, chants, toujours suivis d'un goûter convivial et de la célébration des anniversaires.

Quelques temps forts de l'année :

- **Janvier** : partage de la traditionnelle galette des rois.
- **Avril** : confection de paniers en éco-vannerie avec Anna, bénévole initiatrice.
- **Juin** : sortie gourmande à la Crêperie du Télégraphe de Chappe à Saint-Marcouf pour un goûter en plein air.
- **Automne** : rencontres les mercredis 26 novembre et 17 décembre.

Nous vous invitons chaleureusement à nous rejoindre pour ces moments de partage !

Les bénévoles, Annick, Clarisse, Danièle, Marie Thérèse, Marie France, Odile et Pierrette.



Amicale Laïque de La Boussac

Notre rentrée a eu lieu le **13 octobre dernier** avec la tenue de notre assemblée générale.

Mais avant d'aborder cette nouvelle année, effectuons une petite rétrospective sur nos activités de 2025.

Présidente	M ^{me} ESPARON Sandrine
Vice-Président/ Secrétaire	M. BRIENS Luc
Trésorier	M. Maréchal Ewen
Trésorier adjoint	M. BELEY Florian
Membres : Sandrine Esparon, Pascale Piot, Luc Briens, Olivier Esparon, Karine Rabourt, Régis Sauvée, Edith Fleury, Jean-Luc Rabourt, Florian Beley, Marine Beley, Eliane Barouti, Virginie Garnier, Jean-Marie Richeux, Anaïs Lesage, Malo Rouault, Anne-Claire Lemarchand, Annaïg Monnerais, Laëtitia Zongo, Ewen Maréchal, David Maupile.	

L'accès à la salle des fêtes étant suspendu pendant la durée des travaux de modernisation, les spectacles dans le cadre des « vendredis ludiques » n'ont pas pu être maintenus. Nous rappelons qu'à travers ces animations nous souhaitons proposer gratuitement aux élèves de l'école un accès à des animations culturelles sous forme de spectacles (théâtre, magie...) qui se tiennent après la journée scolaire avec un goûter également offert, le tout financé intégralement par l'Amicale Laïque.

Le samedi 15 mars dernier s'est tenue notre soirée Réunionnaise délocalisée exceptionnellement à Epiniac, toujours placée sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité. Merci encore à nos chefs Jean-Luc et Olivier et à tous les membres pour leur implication car nous rappelons que l'intégralité du repas (sur place ou à emporter) est préparée par nos soins.

Enfin la fête de l'école qui s'est tenue le 28 juin où les enfants nous ont encore une fois offert un joli spectacle avant de pouvoir se restaurer et s'amuser tout l'après-midi sur les différentes activités de plein air. Un grand merci aux bénévoles



et aux parents d'élèves qui sont venus et ont permis le bon déroulement de cette journée.

Nous souhaitons remercier particulièrement les personnes qui se sont spontanément proposées pour tenir un stand.

Place à 2026, l'activité a déjà repris depuis l'automne avec les festivités de Noël et la distribution de cadeaux et friandises dans l'école.

Un grand bravo à tous les gagnants de la tombola qui ont remporté une bûche de Noël ou une bourriche d'huîtres pour les fêtes.

Merci aussi aux parents d'être venus nous voir et discuter lors de notre café proposé avant les vacances. C'est l'occasion pour nous de pouvoir vous rencontrer et parler de nos activités et de ce que nous faisons pour les enfants de l'école.

Notre traditionnel repas Réunionnais animé ne sera pas reconduit cette année, après pourtant de nombreuses années de succès. Nous en sommes les premiers attristés mais le constat est là, en plus du temps passé à préparer les repas et du coût des produits frais, nous déplorons régulièrement depuis quelques années un manque de présence des élèves et parents d'élèves à cet évènement qui est notre principal vecteur de bénéfices. L'objectif initial était de rassembler les parents et enfants le temps d'une soirée.

Manifestement, les conditions ne sont plus réunies.

Aussi, nous travaillons sur un autre projet de vente de produits maison, en espérant que l'accueil sera positif.

Nous espérons pouvoir proposer un ou deux spectacles dans le cadre des « vendredis ludiques » à l'intérieur de l'école. Nous tiendrons les parents d'élèves au courant dans les semaines à venir, affaire à suivre !



La fête de l'école aura lieu **le samedi 27 juin**. Venez faire la fête avec les enfants qui vous proposeront leur spectacle et passez ensuite un bon moment avec nous pour fêter l'arrivée de l'été et la fin de l'année scolaire.

Après le succès des frites maison proposées il y a deux ans déjà, promis nous allons les reconduire cette année avec quelques ajustements afin de réduire le temps d'attente. Merci encore pour votre compréhension.

Enfin, l'Amicale Laïque, c'est une équipe de personnes attachées aux valeurs de la République et respectueuses de la laïcité prônant l'égalité, la fraternité et la gratuité de l'enseignement et de toutes manifestations pédagogiques, culturelles, sportives et de loisirs compris sur le temps scolaire ou au sein d'une association. Elle est ouverte à toute personne, parent d'élève, ou pas (ce n'est pas une APE).

Dans cette optique, nous tenons à rappeler que tous les bénéfices de nos activités servent à financer

certains projets de l'école publique et permettent l'achat de matériel à but pédagogique. C'est pourquoi le soutien, la participation des parents et l'aide de l'Amicale sont liés afin de garantir aux enfants la richesse et la diversité des sorties scolaires.

Ainsi, en 2025, les classes de CM ont pu partir aux îles Chausey en fin d'année scolaire grâce au soutien de l'association. D'autres projets sont déjà en cours de réflexion pour cette année.

L'Amicale Laïque, c'est également et ponctuellement la création de jeux et de décorations pour nos différents évènements. Si vous êtes intéressés par notre action, n'hésitez pas à venir nous rencontrer, nous avons toujours besoin de membres et de personnes souhaitant donner un peu de leur temps pour le bien-être des enfants.

Tous les membres de l'Amicale Laïque vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette année 2026.

L'équipe de l'Amicale Laïque.

J'ai deux notes à vous dire

L'année 2025 a été riche en événements musicaux, mais malheureusement, nous n'avons pas pu les exprimer à La Boussac. Beaucoup d'enfants pianistes, guitaristes chanteurs ont dû faire leur audition à la médiathèque de Pleine-Fougères où leurs prestations ont été vivement applaudies par les familles.

Septembre 2025 s'ouvre avec un grand bonheur : celui de réentendre sonner les batteries et percussions qui s'ennuyaient à mourir depuis un an. Comme nos petits pianistes ont suscité des vocations, nous avons équipé la salle d'un superbe piano tout blanc !

Nous sommes déjà dans les préparatifs du gros événement de l'année 2026 : La grande audition annuelle reprend du service à la salle polyvalente superbement restaurée.

SAMEDI 13 ET DIMANCHE 14 JUIN 2026

Présentation détaillée et horaires à suivre.

Tous renseignements :

jai2notesavousdire@gmail.com

06 81 88 91 04

jai2notesavousdire.com - Facebook



Section locale des Anciens Combattants

L'année 2025 a débuté par notre assemblée générale, tenue le **samedi 25 janvier**. À cette occasion, nous avons enregistré trois nouvelles adhésions. L'association compte désormais 39 membres.



Le message de l'UFAC a été lu par Anaïs, suivi du message ministériel lu par Madame la Première adjointe, en l'absence excusée de Madame la Maire.

Après le dépôt de gerbes, la sonnerie aux morts et une Marseillaise chantée par les enfants et le public, le cortège s'est dirigé vers le cimetière communal. Là, une deuxième cérémonie a été célébrée pour l'inauguration des tombes restaurées de deux soldats morts pour la France en 1940 : Joseph BRARD et Ernest GOUPIL. Ces travaux de rénovation, entrepris par la commune, rappellent l'importance de préserver notre patrimoine mémoriel.

Un dernier dépôt de gerbes et une minute de silence ont clos la cérémonie, dans un moment empreint de recueillement et d'émotion.

Le verre de l'amitié a été partagé à la mairie, suivi d'un repas convivial réunissant une quarantaine de participants au restaurant Le Refuge à Saint-Broladre.

Nous remercions sincèrement les enfants et les enseignants de l'école publique, les associations patriotiques, les services municipaux et toutes les personnes présentes qui ont contribué au succès de cette journée.



Le jeudi 8 mai 2025, à l'occasion du 80^{ème} anniversaire de la Victoire de 1945, une messe cantonale s'est déroulée à l'église de La Boussac, en présence des associations patriotiques du secteur de Pleine-Fougères.

À 11 h, les anciens combattants, les élus, les citoyens de la paix, les enseignants et les élèves de l'école publique se sont rassemblés devant le monument aux morts pour une cérémonie de commémoration.

La levée des couleurs a été suivie par la lecture du poème « Liberté » de Paul Éluard, puis par l'interprétation du Chant des Partisans par les enfants. Ces derniers ont également cité des résistants célèbres, puis énuméré les noms des Boussacais tombés au combat. Une rose a été déposée pour chaque combattant, dans un geste fort de mémoire et de transmission aux jeunes générations.

Le 11 novembre, l'association a participé à la commémoration de l'Armistice de 1918, en hommage à tous les Morts pour la France, anciens comme actuels. Après un office religieux à l'église de Sains, la cérémonie s'est tenue devant le monument aux morts.

Le dimanche 7 décembre, notre section a participé à l'hommage rendu aux soldats tombés durant la guerre d'Algérie, ainsi que lors des combats du Maroc et de Tunisie. Élus, anciens combattants et porte-drapeaux se sont recueillis ensemble devant le monument aux morts, accompagnés d'un dépôt de gerbes.

La prochaine assemblée générale se tiendra le **samedi 24 janvier 2026 à 14h**, à la salle des associations (ancienne mairie).

Le Bureau

Liens d'Amitiés

LA BOUSSAC / LEDE - OORDEGEM

L'année 2025 a débuté par la vente à emporter de choucroute le **samedi 1^{er} mars** au terrain des sports.

Les 8 et 9 avril, l'association a organisé un voyage avec un car complet de 50 personnes.

Le 1^{er} jour, le groupe est parti tôt le matin en direction d'Amiens.

A l'arrivée, visite libre de la Cathédrale Notre-Dame d'Amiens, chef-d'œuvre de l'art gothique classé au patrimoine mondial de l'UNESCO. Après le déjeuner, balade en barque dans les hortillonnages, jardins flottants typiques de la région.

La journée s'est conclue par un dîner convivial au restaurant de l'hôtel situé à Maubeuge.

Le 2^{ème} jour, départ tôt le matin vers Bruxelles pour une visite du Parlamentarium qui permet de retracer l'histoire de l'Europe et son intégration et explorez le Parlement européen sur un parcours interactif et multimédia.

Puis nous avons été rejoints par Monsieur Paul DE WINNE accompagnée de Madame Ely GEYTER, 1^{ère} échevine de la commune de Lede pour la visite du Parlement et la rencontre avec Madame Isabelle LE CALLENNEC, députée européenne, ancienne maire de Vitré. Celle-ci a présenté son rôle, son parcours, et a échangé avec les participants autour des enjeux actuels

de l'Union européenne : écologie, jeunesse, solidarité, démocratie participative, etc.

Pour finir, visite de l'hémicycle.

La journée s'est terminée par un repas au restaurant dans le centre historique de Bruxelles, à proximité de la Grand-Place.

Puis retour sur La Boussac.

Ce voyage a été très enrichissant et apprécié des participants.

L'association remercie Madame la députée pour son accueil chaleureux et tous les participants pour leur implication et leur bonne humeur.

L'assemblée générale de l'association s'est tenue le 19 décembre 2025. À cette occasion, il a été décidé de l'avenir de l'association, créée en septembre 2014.

Le Bureau a également pris les décisions suivantes :

- Pas de vente de chocolats de Noël cette année.
- Le repas traditionnel «choucroute» de mars 2026 n'aura pas lieu.

Le bureau adresse à toutes et à tous ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2026 et remercie chaleureusement l'ensemble des personnes ayant contribué à ces années d'échanges et d'amitié.

Le Président, Jean-Pierre



Club de l'Amitié LA BOUSSAC

L'Assemblée Générale s'est déroulée le 16 janvier 2025. Les résultats sont satisfaisants et nous continuons de voir augmenter le nombre d'adhérents, qui est actuellement de 211. Le Club se réunit le 3^{ème} jeudi de chaque mois pour souhaiter les anniversaires et profiter de différents jeux : belote, rami, tarot, scrabble, pétanque, et une nouveauté cette année avec le scrapbooking, entre autres.



Autres activités proposées :

- **Gym douce** : Le lundi à Pleine Fougères de 14h à 15h
- **Danse en ligne** : Le mardi à Trans la Forêt de 14h à 16h
- **Marche Nordique** : Le vendredi matin de 9h30 à 11h30, souvent au Pas Gérault à Sains, ou autres sorties selon les conditions météo.
- **Loto**, bientôt Scrabble Duplicate
- **Bowling** : Le dernier mercredi du mois à 14h15 à Dol



Voyages et événements :

- **Du 29 mars au 1^{er} avril 2025** : 47 adhérents ont pu apprécier, sous un beau soleil, le voyage au Pays-Bas. Au programme : découverte d'Amsterdam, du barrage anti-tempête de Maeslant et du magnifique parc floral de Keukenhof.
- **Le 24 avril 2025** : Fête du Jarret. Visite du Mystère des Faluns, un site géologique unique, suivie d'un déjeuner dansant, et d'un spectacle comique animé par Paulo dans une ambiance joyeuse et conviviale.
- **Le 20 mai 2025** : Dans le cadre des Journées culturelles et découvertes par la fédération, visite de Rennes.
- **Escapade à Paris** : **Les 27 et 28 août 2025**, avec visite de Montmartre, du Musée Grévin, déjeuner-spectacle au Paradis Latin, visite guidée de Notre-Dame et promenade en bateau-mouche sur la Seine.
- **Le 15 septembre 2025** : 14 adhérents ont participé à la marche ECC à Roz-Landrieux, sur un itinéraire agréable, accompagné par un sonneur de biniou.
- **Du 28 septembre au 5 octobre 2025** : 15 adhérents ont visité le Portugal : Porto, Guimaraës, Braga, Fatima, Nazaré et Lisbonne.
- **Du 4 au 11 octobre 2025** : Séjour ANCV « Séniors en vacances » avec la visite de Le Touquet, Berck (dégustation d'un apéritif



régional, « Le Perlé »), Boulogne-sur-Mer, Lille, les Dunes de Merlimont, le Marché du Touquet, la découverte de la Baie de Somme, de la Baie d'Authie et de la Mine d'Auchel. Ambiance conviviale et bons repas garantis.

- **Le 25 octobre 2025 :** Le repas de secteur a eu lieu à la salle des fêtes de Sougeal. 174 participants qui ont profités d'un excellent repas animé par Joël le musicien.
- **Le 13 novembre 2025 :** La Journée pas comme les autres, proposée par les voyages Roger, a été un joli succès avec un humoriste imitateur et des sketchs uniques, suivis d'un excellent repas dansant. Une journée très sympathique.
- **Le 5 décembre 2025 :** Bal Téléthon à Pleine-Fougères.
- **Le 13 décembre 2025 :** Journée à « La Michaudière » dans l'Orne. Voyage féérique au cœur des villages illuminés, avec un repas de Noël. Une journée formidable.



ACCA



Le concours de pêche du 8 juin a rencontré un beau succès, sous un temps radieux.

Le bureau de l'ACCA et l'ensemble de ses membres vous adressent leurs meilleurs vœux et vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année !

- **Pour finir l'année :** Le Club de l'Amitié a proposé un dîner-spectacle au Cabaret Saint Michel à Roz-sur-Couesnon pour remplacer le repas annuel.

Séjours en Albanie et Martinique.

Nos réunions se tiennent désormais à la salle de l'ancienne mairie, et la danse en ligne se déroule à la salle des fêtes de Trans la Forêt.

Projets à venir : 2026 :

- 21 mars : repas couscous dansant
- Croisière sur le Douro et aux Canaries.
- Le 25 juin 2026 : Noce Maraîchine.

2027 : Madère et Irlande du Sud.

La Présidente et les membres du conseil d'administration du Bureau vous adressent tous leurs vœux de bonheur et de santé pour l'année 2026.

Pour tous renseignements :

Madame PIGEON Bernadette 06 71 32 94 56

Madame BECKER Danièle 06 89 45 79 25

La Boussac – Paroisse

Le dimanche 23 novembre 2025, la salle des fêtes de Trans-la-Forêt a accueilli notre traditionnel repas d'amitié de la Sainte Cécile.

Durant ce moment chaleureux, une tombola a animé le repas et a ajouté un peu de suspense et de gaieté à notre rencontre.

Nous adressons nos plus sincères remerciements à toutes les personnes présentes ainsi qu'à tous les bénévoles dont l'investissement a rendu cette journée possible.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année et que 2026 vous apporte joie, santé et bonheur !

Comité des fêtes

Le Marché de Noël

Le Marché de Noël fut une belle réussite, malgré les intempéries qui avaient perturbé d'autres festivités au cours de l'année.

Toute l'équipe de bénévoles a su surmonter ces désagréments et s'est remise à l'ouvrage, plus motivée que jamais, pour offrir un moment magique aux petits comme aux grands.

Un nombreux public a répondu présent pour découvrir nos exposants : produits du terroir, bijoux, décos et bien d'autres merveilles.

L'arrivée du Père Noël en calèche, distribuant des chocolats, suivie des mascottes et de l'équipe de motards, a enchanté petits et grands.

Dans la bonne humeur, les bénévoles ont servi le traditionnel vin chaud, les galettes-saucisses et les crêpes.

La soirée s'est achevée en beauté avec le feu d'artifice offert par la commune — un feu initialement annulé à deux reprises en 2024 à cause des conditions météorologiques, et reprogrammé spécialement pour le Marché de Noël.

Ce fut une soirée magique, placée sous le signe du partage et de la convivialité.

Un grand merci à tous les bénévoles et à tous les participants !



La Braderie du 1^{er} mai

Notre braderie du 1^{er} mai s'est déroulée dans le bourg et fut, elle aussi, une belle réussite.

De nombreux exposants ont répondu présents, tout comme les visiteurs venus chiner au gré de leurs envies et profiter de l'ambiance conviviale.

Ils ont également pu se restaurer tout au long de cette journée festive.

Un grand merci à tous les exposants, visiteurs et bénévoles pour leur engagement et leur bonne humeur !



La Fête de la Musique - 21 juin

La Fête de la Musique s'est tenue le 21 juin dernier dans le bourg de La Boussac.

Pour animer cet événement, trois groupes de musiciens étaient au rendez-vous :

- **Comme à la maison**
- **La Godaille**
- **Marcel et son binôme, deux anciens chanteurs**

Un grand merci à eux pour leur investissement et leur énergie communicative !

Ils ont su mettre le feu aux poudres, entraînant un public chaleureux et enthousiaste.

Ce fut une soirée très festive, conviviale et sans encombre, placée sous le signe de la bonne humeur et de la musique partagée.

Merci à tous les bénévoles, aux musiciens et aux nombreux visiteurs venus faire la fête avec nous.

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition !



Le Bal Populaire - 19 juillet

Le 19 juillet s'est déroulé le bal populaire de La Boussac, avec un magnifique feu d'artifice offert par la commune vers 23 h.

Dans une ambiance exceptionnelle, le DJ a assuré et animé toute la soirée : ce fut un véritable bain de foule jusqu'au bout de la nuit !

Un grand merci à toutes et à tous pour votre présence et votre enthousiasme.

Nous vous donnons rendez-vous en 2026 pour une nouvelle édition encore plus festive !



Marché de Noël

L'année 2025 s'est conclue à nouveau par le marché de Noël qui s'est tenu le 13 décembre dernier.

En cette fin d'année, toute l'équipe du Comité des Fêtes vous adresse ses meilleurs vœux

de santé, bonheur et prospérité pour 2026, et vous donne rendez-vous pour continuer à partager ensemble de beaux moments dans notre commune.

La Présidente, le bureau et l'ensemble des bénévoles adressent leurs sincères remerciements aux généreux donateurs :

- Entreprise Heuzé-Porcher
- Garage Thépaut
- Garage Mécalo Services
- Entreprise Baudry TP
- Madame Lucie Berest – IAD Immobilier

Le comité tient également à remercier Madame le Maire ainsi que l'ensemble du conseil municipal pour leur soutien.

Le comité des fêtes de la Boussac

SI TU T'ACCORDAIS UNE PAUSE CHEZ YOGAIANA

Yoga & Massage

HATHA YOGA AVEC LA MÉTHODE DE GASQUET
(SÉANCES COLLECTIVES ET INDIVIDUELLES)

MASSAGE CHINOIS DU VENTRE 1H15 - 60€

Country

L'Association Grand Large, association évènementielle inclue une section Country et vous propose des cours de danse les mercredis à partir de 20h.

Nous vous proposons également des animations pour vos fêtes communales (vide grenier à La Chapelle Urée 50), fête de la musique, ou pour les associations d'entraide (En mémoire d'Izaline à Moulines 50 - Dans les pas de Maëlie à Roz-Landrieux 35).



Médiathèque de La Boussac

Quelques chiffres :

Quelques chiffres

Dans votre bibliothèque :

- Environ 2 000 livres pour adultes
- Plus de 1 000 livres pour enfants

Soit un total de plus de 3 000 ouvrages : romans, romans policiers, romans pour ados, BD adultes et enfants, documentaires adultes et enfants.

Également disponibles :

84 DVD adultes, 60 DVD enfants (soit 144 DVD)

Abonnement à plusieurs magazines : La Salamandre junior, Psychologie magazine, L'Ami des jardins, La Hulotte, Cuisine actuelle, Pomme d'Api, Images Doc

Quelques nouveautés

Romans :

- *Les Ombres du monde* – Michel Bussi
- *Finistère* – Anne Berest
- *Et toute la vie devant nous* – Olivier Adam
- *Millenium : La fille dans les griffes* – Karin Smirnoff

BD adultes :

- *Nobody – La spirale de Dante* – Christian De Metter
- *Les fantômes de la rue Freta* – Jérémie Dres
- *Là où tu vas* – Étienne Davodeau
- *Les guerres de Lucas* – Hopman Laurent & Renaud Roche

BD enfants :

- *Louca – Phénoménal* – Bruno Dequier
- *Mortelle Adèle – Bande de compotes* – Diane Le Feyer
- *Game Over – Fish and Ships* – Midam
- *Brume – La nouvelle sorcière* – Jérôme Pelissier
- *Astérix en Lusitanie* – René Goscinny

Documentaires adultes :

- *Attraction polaire – Mission en Antarctique* – Pauline Marcel & Jonathan Florent
- *Les oiseaux se cachent-ils pour mourir ?* – Emmanuelle Pouydebat
- *Les émotions de l'enfant* – Élise Jumier
- *La révolte des mères* – Marguerite Degi

«Vous avez des idées de livres, DVD ou magazines à proposer ? N'hésitez pas à nous en faire part !

Emprunts et adhésion

Vous pouvez emprunter jusqu'à 15 documents (livres, CD, DVD, magazines) pour un mois.

L'inscription est gratuite et donne accès à l'ensemble du réseau « Lire en Baie ».

Activités libres du mercredi

Grâce à la salle attenante à la bibliothèque — récemment repeinte par les services de la commune — des activités libres ont lieu le mercredi matin de 10h30 à 12h30, avec Françoise : couture, peinture, dessin, petit bricolage, compositions florales...

Ces activités sont ouvertes aux enfants et aux adultes, même non lecteurs.

Contact activités du mercredi :

Françoise – 06 72 76 78 23

Semaine de la petite enfance

Du 15 au 29 mars 2025, la médiathèque a accueilli l'animation « Sous le tipi », animée par Françoise. Les enfants de 0 à 6 ans et leurs parents ont pu écouter des histoires sous un tipi installé pour l'occasion.



Mom'en Baie 2025

Le thème de l'année : « La nature sous toutes ses formes ».

Balades contées, ateliers lecture et animations gratuites ont eu lieu dans plusieurs médiathèques et écoles.

À La Boussac, **un atelier d'écriture** animé par Sandy Toscano s'est tenu le mercredi 14 mai : à partir d'un livre, les participants ont inventé des animaux extraordinaires.

Le Mois du Doc

Dans le cadre de la manifestation nationale « Le Mois du Doc », plusieurs médiathèques du réseau Lire en Baie ont diffusé 7 films documentaires, souvent en présence de leur réalisateur.

À La Boussac, le dimanche 16 novembre à 15h, le film « Tout est temporaire » a été projeté dans la salle du conseil municipal.

Le public a fait la connaissance de Zu, jeune fille de 17 ans vivant au Myanmar en 2020.

Un débat a suivi, en présence de la traductrice du film.

Accueil de classes

Dans le cadre du partenariat avec l'école, plusieurs classes, de la moyenne section au CM2, sont désormais accueillies régulièrement à la bibliothèque.

Appel à bénévoles : nous recherchons de nouveaux bénévoles pour :

- Couvrir les livres
- Tenir les permanences
- Lire des histoires aux enfants
- Participer au choix des ouvrages et magazines
- Aider lors des animations
- Apporter des idées nouvelles

Rejoignez l'équipe de bénévoles ! Votre participation est précieuse et bienvenue.

Les horaires :

mercredi :	10h30 à 12h30
vendredi :	16h30 à 18h
samedi :	10h à 12h

Pendant les congés scolaires :

mercredi :	10h30 à 12h
vendredi :	17h à 18h

Téléphone : 09 67 70 60 11

Mail : gallothequelaboussac@orange.fr

Les bénévoles : Béatrice, Corinne, Christine, Eliane, Françoise, Joëlle, Joris, Marcelle et Marie-Thérèse vous adressent leurs meilleurs vœux de fin d'année et vous accueilleront avec le même plaisir en 2026 !



TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES - SONO-HIFI-VIDÉO INCLUS (TARIFS FORFAITAIRES TTC)

	Associations Communales et intercommunales (pays de Dol)	Particuliers commune	Extérieur commune	Forfait chauffage (du 1 ^{er} octobre au 30 avril)
Petite salle la journée	120 €	250 €	350 €	70 €
Petite salle forfait week-end	200 €	350 €	500 €	120 €
Salle entière la journée	170 €	350 €	550 €	100 €
Salle entière la journée forfait week-end	270 €	550 €	750 €	160 €
Location vaisselle		Forfait de 60 €		

Caution 1000 € et Pénalité de nettoyage 300 €

Tarifs de location de la salle associative de l'ancienne mairie (tarifs TTC)

Particuliers commune et extérieur	75 €
Associations	Gratuit
Il ne sera pas demandé de caution pour la location de ladite salle.	

Déchetteries Dol-de-Bretagne et Pleine-Fougères

Nous vous rappelons que la communauté de communes a mis en place au 1^{er} janvier 2019 un contrôle d'accès par badge sur les deux déchèteries communautaires situées à Dol de Bretagne et Pleine Fougères. **L'accès aux déchèteries se fait désormais par carte d'accès uniquement.**

DOL-DE-BRETAGNE

Jour	Particuliers	Professionnels
Lundi	14h-16h45*	Fermé
Mardi	14h-16h45*	8h-11h45
Mercredi	9h-11h45 et 14h-16h45*	Fermé
Jeudi	Fermé	Fermé
Vendredi	14h-16h45*	8h-11h45
Samedi	9h-11h45 et 14h-16h45*	Fermé
Dimanche	Fermé	Fermé

*Fermeture à 17h45 en horaires d'été

PLEINE-FOUGÈRES

Jour	Particuliers	Professionnels
Lundi	10h-11h45 et 14h-16h45*	Fermé
Mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	10h-11h45 et 14h-16h45*	10h-11h45 et 14h-16h45*
Jeudi	10h-11h45 et 14h-16h45*	10h-11h45 et 14h-16h45*
Vendredi	14h-16h45*	14h-16h45*
Samedi	9h-11h45 et 14h-16h45*	Fermé
Dimanche	Fermé	Fermé

Info sur le recensement à 16 ans



Parcours de citoyenneté

3 étapes obligatoires

1

L'enseignement de défense (classes de 3^e et 1^{re})

2

Le recensement à 16 ans en mairie ou en ligne pour certaines communes (www.service-public.fr)

3

La Journée Défense et Citoyenneté (www.majdc.fr)

La JDC est une étape clé, à ne pas manquer !

Ce parcours est obligatoire pour passer :

- vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

INFORMATIONS PRATIQUES



À PARTIR DU 1^{er} JUILLET 2025, IL EST INTERDIT DE FUMER DANS PLUSIEURS LIEUX EXTÉRIEURS PUBLICS :

- Parcs et jardins
 - Plages
 - Abords des écoles, stades et établissements sportifs, bibliothèques
- La majorité des lieux susceptibles d'accueillir des enfants seront sans tabac.

POURQUOI CETTE MESURE ?

- Pour protéger les enfants de la fumée
- Pour dénormaliser le tabac dans les lieux du quotidien
- Pour préserver l'environnement

Décret anti-tabac

Depuis le 1^{er} juillet 2025, un décret ministériel étend l'interdiction de fumer aux abribus, aux parcs et jardins, aux plages, aux abords des bibliothèques, des enceintes sportives et des établissements d'enseignement primaire et secondaire, ainsi qu'aux lieux d'accueil et d'hébergement des mineurs. Élargir le nombre de lieux où le tabac n'est plus accepté, en particulier dans les zones très fréquentées par les mineurs, c'est protéger la santé de tous et améliorer la qualité de vie dans nos villes et nos quartiers. Il paraît alors essentiel de respecter ce nouveau décret qui s'inscrit dans la continuité des lois établies depuis 1991 pour lutter contre le tabagisme, première cause de mortalité évitable en France.

La commune avait anticipé cette interdiction auprès des écoles en créant des espaces sans tabac dès novembre 2021 avec la Ligue contre le cancer.

Elections municipales 2026 : les informations à retenir

Dates de scrutin : **les dimanche 15 et 22 mars 2026**

Date limite d'inscription sur les listes électorales : **6 février 2026**



Procuration 100% dématérialisée

Les électeurs disposant d'une identité numérique certifiée peuvent réaliser une procuration de vote pour les élections sans passer par un commissariat ou une gendarmerie, grâce à l'application France Identité.

La certification de son identité numérique s'obtient après une vérification d'identité, par comparaison d'empreintes avec celle présente dans le titre. Cette procédure permet de confirmer que l'usager du compte France Identité est bien le titulaire légitime de la carte d'identité rattachée au compte.

La mairie de La Boussac est en mesure de certifier votre identité numérique. La démarche s'effectue sur rendez-vous à prendre sur le site internet de la commune. Il vous faut prendre rendez-vous pour le motif : CERTIFICATION IDENTITE NUMERIQUE.

Lors du rendez-vous, pensez à vous munir de votre carte d'identité et du QR code généré sur l'application après l'installation.

Important : la certification ne fonctionne qu'avec la carte d'identité numérique nouvelle génération (format carte bancaire).

La Maison de l'habitat
vous accompagne **GRATUITEMENT**
pour réussir votre projet.

Avant de rénover,
venez nous
voir !

- Identifier les **BONS TRAVAUX** à réaliser
- Trouvez les **AIDES** que **VOUS POUVEZ OBTENIR**
- **DÉCRYPTER** avec vous **LES DEVIS** des artisans



Rénov' Habitat Bretagne
Communautés du pays de Saint-Malo

avec
France
Rénov'

www.pays-stmalo.fr



Syndicat des Eaux de Beaufort

En Bretagne, chaque goutte compte : installez un récupérateur d'eau de pluie avec l'aide du Syndicat des Eaux de Beaufort

Le saviez-vous qu'un foyer équipé peut économiser jusqu'à 40 % de sa consommation d'eau potable en moyenne. Prenons l'exemple d'un toit de 100 m² recevant 800 mm de pluie par an : cela représente 80 000 litres d'eau récupérable chaque année. À l'échelle d'un quartier ou d'une commune ou d'une entreprise, le potentiel est immense.

Dans un contexte de sécheresses de plus en plus fréquentes, préserver l'eau potable devient une priorité. Le choix d'investir dans des cuves de récupération d'eau de pluie est une solution simple et durable, qui porte déjà ses fruits : les économies d'eau constatées sont significatives !

Le Syndicat des Eaux de Beaufort vous soutient

Conscient de l'importance de cette démarche, le Syndicat des Eaux de Beaufort accompagne activement les habitants, les collectivités et les entreprises de son territoire en participant financièrement à l'achat de récupérateurs d'eau de pluie.

Cette aide permet de réduire le coût d'investissement initial, rendant ce geste encore plus accessible à tous.

Pourquoi se lancer dès maintenant ?

- Réduire sa consommation d'eau potable
- Faire face plus sereinement aux restrictions d'eau
- Agir concrètement pour l'environnement
- Profiter d'une aide financière locale

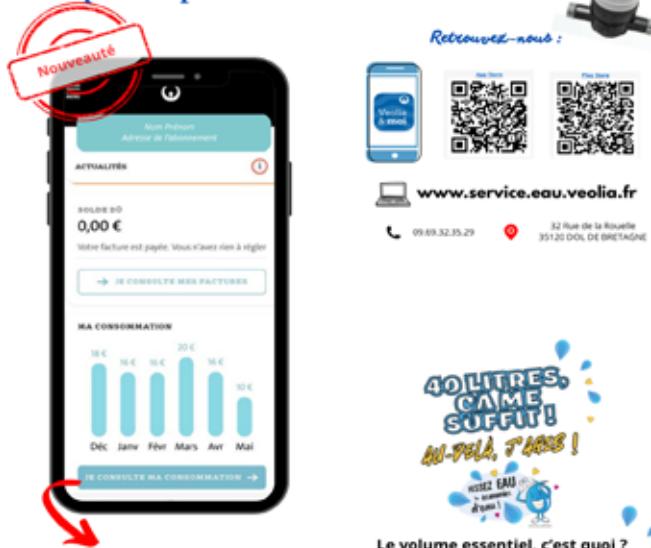
Agir pour demain commence aujourd'hui.

Installez un récupérateur d'eau de pluie et devenez acteur de la gestion durable de l'eau sur notre territoire. « Soyons Acteur de notre Eau ! Soyons Acteur de notre Avenir ! »

Pour connaître les conditions d'aide et les démarches à suivre, contactez votre mairie ou rendez-vous sur le site du Syndicat des Eaux de Beaufort : <https://www.eaux-beaufort.fr/>

Votre compteur est équipé !

Vous pouvez paramétrer vos seuils d'alertes !



Retrouvez-nous :



www.service.eau.veolia.fr

Tel : 09.69.32.35.29 | 32 Rue de la Rouelle
35120 DOL DE BRETAGNE

40LITRES,
ÇA ME SUFFIT !
AU DELÀ, J'AISSÉ !



Le volume essentiel, c'est quoi ?

40 L / jour / personne
pour s'hydrater, cuisiner et
rester propre

Les Volumes sur lesquels je peux agir:

- **Le volume technique** (lié à l'aménagement)
- **Le volume confort** (lié aux habitudes et aux loisirs)

Syndicat des Eaux de Beaufort – 32 Rue de la Rouelle – CS52001 – 35120 DOL DE BRETAGNE
Tél : 02.99.40.08.33 – contact@eaux-beaufort.fr – www.eaux-beaufort.fr

LES ACTUALITÉS du SAGE des Bassins Côtiers de la Région de Dol de Bretagne

TRAVAUX COURS D'EAU] La renaturation du Guyoult entre Pleine-Fougères et La Boussac

Un important projet de restauration hydromorphologique est mené actuellement par le Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne (SBCDol) au lieu-dit Le Logis à Pleine-Fougères, sur la partie amont du bassin versant du Guyoult. L'objectif principal est de renaturer un peu plus d'1 km de cours d'eau, actuellement dévié et entravé, afin de prévenir les risques d'inondation et de restaurer la biodiversité.



Un cours d'eau dégradé

Les travaux se situent à cheval sur les communes de Pleine-Fougères (lieu-dit Le Logis) et de la Boussac (lieu-dit Le Grippé). Le Guyoult, dévié artificiellement le long des parcelles agricoles, ne suit plus son tracé naturel. Si d'anciens méandres abandonnés témoignent de son passé, le lit actuel est encombré. Des obstacles à l'écoulement (notamment des troncs d'arbres) menacent de provoquer des débordements lors des crues, impactant localement le réseau routier.

Objectifs : remise en fond de vallée et habitats restaurés

Les travaux visent à :

- Remettre le cours d'eau en fond de vallée et le reméander sur son tracé naturel.
- Recréer des habitats diversifiés, aussi bien dans le cours d'eau qu'en lit majeur.
- Restaurer les fonctionnalités du milieu, en particulier le lien essentiel entre la zone humide et le cours d'eau.
- Créer un réseau de mares propice au maintien d'une biodiversité aquatique.



Actions concrètes pour une meilleure gestion de l'eau

Le projet prévoit le comblement partiel de l'ancien lit pour le transformer en mares et bras morts, créant des zones de rétention d'eau et des milieux variés pour la faune et la flore. Les drains agricoles seront également comblés pour rétablir des conditions hydrologiques plus naturelles.

Une attention particulière sera portée aux zones en aval, où l'entretien des rives et la diversification des habitats sont planifiés pour restaurer le bon écoulement des eaux et ainsi limiter les inondations de la voirie.

Enfin, le projet s'accompagne d'un volet paysager avec la collaboration d'un technicien bocage de la Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel pour des replantations en bordure du cours d'eau, améliorant l'équilibre naturel du site sans apport de terre extérieure. L'installation de dalots et de clôtures est également prévue pour la gestion des parcelles.

L'Agence de l'eau Loire-Bretagne apporte une aide financière de 50% et le Département d'Ille-et-Vilaine de 30%. Le SBCDol finance cette opération à 20%. une biodiversité aquatique.



Il y a 65 ans, passage du Général de Gaulle à La Boussac

En septembre 1960, le Général Charles de Gaulle, alors Président de la République, effectua un voyage officiel en Bretagne du 7 au 11 septembre.

Le 11 septembre, en provenance de Fougères et en route vers Saint-Malo, il fit une halte à la mairie de La Boussac.

La veille, il avait inauguré l'usine Citroën en construction à Rennes – La Janais, sur la commune de Chartres-de-Bretagne.

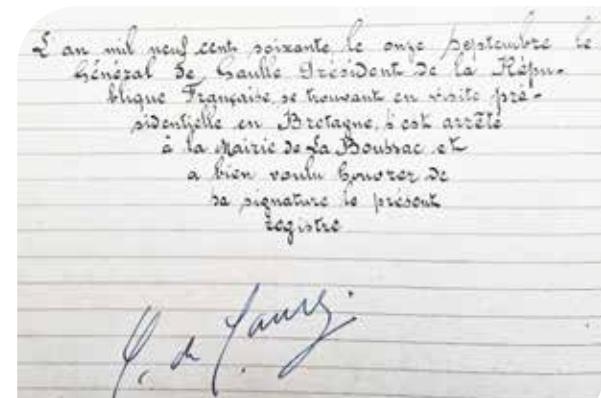
À La Boussac, le Général fut accueilli par le Maire de la commune, qui prononça le discours suivant :

« Monsieur le Président,
Soyez le bienvenu sur notre territoire.

Au nom de tous mes concitoyens, de mon Conseil Municipal et en mon nom personnel, je vous dis merci de l'honneur que vous nous faites en accordant quelques minutes à La Boussac. Nous en sommes fiers, comme nous sommes fiers de vous, fiers de l'œuvre prodigieuse que vous accombez pour le redressement de la République dans la Liberté et l'Indépendance.

En vous souhaitant longue vie pour que, au travers des innombrables dangers, vous conduisiez la France sur le chemin de l'honneur et de la gloire, nous vous assurons de notre fidélité et de notre confiance. »

Cette visite historique est mentionnée au registre des délibérations municipales, accompagnée de la signature du Général de Gaulle et de trois photographies conservées dans les archives communales.



Souvenirs d'anciennes personnalités de la commune



François-Étienne SYMON — Député sous la Révolution

François-Étienne SYMON est né à Vildé-la-Marine le 23 janvier 1742. Vicaire à Saint-Coulomb, il fut nommé recteur de La Boussac le 13 avril 1782 par l'abbé de Saint-Florent.

Élu député aux États Généraux de Versailles, il siégea à l'Assemblée nationale du 21 avril 1789 au 30 septembre 1791.

Ayant refusé de prêter serment à la Constitution civile du clergé, il dut s'exiler et ne rentra en France qu'en 1801.

Il est décédé à Dol-de-Bretagne le 20 décembre 1807.

Comme tous les députés élus depuis 1789, il possède aujourd'hui une fiche officielle sur le site de l'Assemblée nationale.

Julien-François DELÉPINE — Premier maire de La Boussac

Julien-François DELÉPINE est né à La Boussac le 11 mai 1745, fils de François DELÉPINE et Anne OLLIVIER.

Ordonné prêtre le 4 avril 1772, il exerça successivement à Saint-Hélen, Bonnemain puis Plerguer avant de devenir recteur de Lanvallay (Côtes-d'Armor) en 1786. En juillet 1790, il fut élu premier maire de Lanvallay.

Deux ans plus tard, le 15 avril 1792, il devint curé constitutionnel de La Boussac, où il exerça également les fonctions de notable et d'officier public (maire) jusqu'en 1794.

Le 1^{er} mars 1794 (11 ventôse an II), il abdiqua ses fonctions devant la municipalité.

Âgé de 49 ans, il s'engagea alors au VI^e bataillon des Volontaires de la Manche, où il atteignit rapidement le grade de capitaine.

Il quitta ensuite l'armée et s'installa à Rennes, où il acheta, le 19 juillet 1798, une partie des bâtiments du couvent de la Visitation, rue Saint-Melaine.

Il y mourut le 17 mars 1828, à l'âge de 82 ans et 10 mois. Par son testament, daté du 7 avril 1824, il fit plusieurs fondations pieuses dans sa paroisse natale, notamment pour l'instruction des enfants.

Conformément à son souhait, il fut inhumé dans le cimetière de La Boussac, où son tombeau, restauré récemment par la commune, est toujours visible.

Sur sa pierre tombale, on peut lire :

« À la mémoire de M. Julien-François DELÉPINE, prêtre de cette paroisse, ancien recteur de Lanvallay, fondateur des écoles et bienfaiteur des pauvres, décédé à Rennes le 17 mars 1828 à l'âge de 82 ans, et inhumé à La Boussac.

La translation de ses restes de l'ancien au nouveau cimetière a eu lieu le 17 mars 1885. »



Guerre 1939-1945

Morts pour la France inscrits sur le monument aux morts

Sept soldats et un déporté, originaires de La Boussac, sont tombés pour la France au cours de la Seconde Guerre mondiale.

Leur souvenir a été honoré lors de la cérémonie du 8 mai 2025, au monument aux morts, par les enfants de l'école, qui ont rendu hommage à ces hommes ayant donné leur vie pour la liberté. Vous trouverez ci-dessous la biographie de chacun d'eux, afin de faire vivre leur mémoire et de transmettre leur histoire aux générations futures.

Monsieur Ernest GOUPIL (1901-1940)

Né à Baguer-Pican (Ille-et-Vilaine) le 27 mai 1901, fils d'Henri GOUPIL et de Jeanne HAMELIN, époux de Célestine AVRIL, domicilié en dernier lieu à La Touche Perrier, il exerçait la profession de cultivateur.

Mobilisé comme canonnier de 2^e classe au Parc d'Artillerie divisionnaire n° 20 le 2 septembre 1939, il partit aux armées le 12 septembre 1939.

Alors qu'il était en permission, il fut hospitalisé à l'hôpital militaire Moka de Saint-Malo le 4 janvier 1940.

Il est mort pour la France le 14 février 1940, à l'âge de 38 ans, des suites d'une maladie contractée en service.

Il repose au cimetière de La Boussac, carré 2 - emplacement J11.



Monsieur Jean HAUDEBOURG (1911-1940)

Né à Combourg le 10 mai 1911, fils de Jean HAUDEBOURG et d'Anne HOUTTE, époux de Maria LEBAHY, domicilié à La Cocherais.

Cavalier de 2^e classe au 2^e escadron du 12^e Groupe de Reconnaissance de Corps d'Armée. Mort pour la France à 29 ans, le 15 mai 1940 à Les Grandes Armoises (Ardennes), des suites de blessures.

Monsieur François LOISEL (1906-1940)

Né à La Boussac le 17 décembre 1906, fils de François LOISEL et de Marie VAIDIS, époux de Rosalie JOSSE, domicilié à Ville Cavoue. Soldat au 241^e Régiment d'Infanterie. Mort pour la France à 33 ans, le 29 mai 1940 à Kortemark (Belgique), tué à l'ennemi.

Monsieur André ROUPIE (1913-1940)

Né à La Boussac le 29 août 1913, fils de Jean ROUPIE et d'Eugénie BOISSIER, époux de Simone PETEL, domicilié à La Boussac.

Soldat au 7^e Régiment de Dragons Postés. Mort pour la France à 26 ans, le 6 juin 1940 à Gouy-l'Hôpital (Somme), tué à l'ennemi.

Monsieur Joseph BRARD (1912-1940)

Né à Trans le 19 février 1912, fils d'Alexis BRARD et de Marie BOURGEAUX, célibataire, domicilié au Brégain.

Soldat au 47^e Régiment d'Infanterie.

Mort pour la France à 28 ans, le 14 juin 1940 à Aulnizeux (Marne), tué à l'ennemi.

Il repose au cimetière de La Boussac, carré 1 - emplacement I3.



Monsieur Joseph LEMEE (1918-1940)

Né à La Boussac le 11 octobre 1918, fils de Joseph LEMEE et de Marie GROSSET, célibataire, domicilié à La Boussac.

Soldat au 78^e Régiment d'Infanterie, fait prisonnier de guerre.

Mort pour la France à 21 ans, le 21 septembre 1940 à Freystadt (Allemagne), des suites de maladie.

Monsieur François PICOT (1910-1944)

Né à Épiniac le 10 février 1910, fils de Pierre PICOT et de Jeanne VIOT, célibataire, domicilié à La Boussac.

Soldat de 2^e classe au 270^e Régiment d'Infanterie.

Mort pour la France à 34 ans, à Lille (Nord), à l'hôpital militaire, des suites de maladie.

Monsieur Ange BOIROUX (1899-1944)

Né à Poilley (Ille et Vilaine) le 21 avril 1899, fils de Pierre BOIROUX et d'Adèle HAMEL, époux de Marie HUAULT, domicilié à La Boussac.

Arrêté à Paramé le 20 novembre 1943 pour aide à la Résistance : distribution de tracts et fabrication de fausses cartes.

Emprisonné successivement à Saint-Malo puis à Compiègne, il est déporté le 18 juin 1944 vers Dachau, où il arrive le 20 juin 1944.

Transféré à Flossenbürg le 23 juillet 1944, il est affecté au kommando d'Hersbruck le 25 juillet 1944.

Il est mort pour la France le 13 septembre 1944, à 45 ans, à Hersbruck (Allemagne), mort en déportation.

Renseignements utiles



Agence postale communale	02 99 58 24 31
Horaires d'ouvertures Lundi, mardi, jeudi, et vendredi de 14h30 à 17h00 Mercredi de 9h00 à 12h15	
Déchetterie Pleine-Fougères	02 99 48 54 96
Déchetterie Dol-de-Bretagne	02 99 80 33 31
Cabinet médical	02 99 80 01 89
Docteur MARIO	
Cabinet infirmier - 28 ter rue des Lavandières	02 99 80 03 46
Mme MONVOISIN Emmanuelle Mme BARDET Sandy Mme LOISEL Marine	
Cabinet infirmier - 1 allée de l'Ecole	06 47 61 13 74
Mme LOISEL-MATHELIER Céline Mme CAM-LE CUNFF Christelle	
Cabinet kinésithérapeute 28 ter rue des Lavandières	02 99 80 04 98
Mme METIVIER Virginie Mme VAUGRENTE Sylvie	
Ecole publique (maternelle et primaire)	02 99 80 02 66
Mme PIOT	
Ecole service périscolaire	
Garderie 7h15 à 8h40 et de 16h45 à 18h45	02 57 64 08 67
Restaurant scolaire 10h30 à 12h	02 57 64 08 68
Pompiers	18
Gendarmerie	17
Dol de Bretagne	02 99 48 02 40
Lundi au samedi	de 8h00 à 12h00
	de 14h00 à 18h00
Dimanche	de 9h00 à 12h00
	de 15h00 à 18h00
Pleine Fougères	02 99 48 60 14
Lundi	de 8h00 à 12h00
Mercredi et Samedi	de 14h00 à 18h00

AGENDA

1^{er} SEMESTRE 2026

Dates	Événements
23 janvier	Vœux du Maire 19h00 – Salle des Fêtes
15 mars	Elections municipales 1er tour
21 mars	Repas couscous dansant – Club de l'Amitié
22 mars	Elections municipales 2ème tour
1er mai	Vide-greniers – Comité des Fêtes
8 mai	Commémoration Victoire 1945
13 et 14 juin	Auditions - J'ai Deux Notes à Vous Dire
19 juin	Fête de la Musique – Comité des Fêtes
27 juin	Fête de l'école – Amicale Laïque
18 juillet	Bal populaire - Comité des Fêtes